cannesoleil

JUIN 2025

HORS-SÉRIE

SPÉCIAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Lutter contre l'incivisme

Innover pour la protection de nos ressources et la décarbonation énergétique

Réduire les déchets

Mobiliser toutes les générations

Préserver la mer et la biodiversité

Faciliter les déplacements bas carbone

Protéger des risques majeurs

Sanctuariser les espaces naturels, végétaliser la ville

#MairiedeCannes / cannes.com

CANNES

Trés[H_2O]r*

Nos ressources sont fragiles, ÉCONOMISONS-LES !



*Rivière la Siagne / Libellule dorée

CANNES CÔTE d'AZUR FRANCE

SICASIL











édito

Éco(logiquement) innovants

À Cannes, la prise de conscience environnementale ne date pas d'hier. Quand la notion même de durabilité commençait à peine à émerger dans les sphères médiatiques, réveillant parfois tardivement les (bonnes) consciences, nous étions déjà à l'œuvre.

En 2014, aux échelles communale et intercommunale, nous avons défini un plan d'actions anticipé, hiérarchisé, avec trois objectifs majeurs : lutter contre la part anthropique du changement climatique, agir pour la biodiversité et réduire les particules fines.

Alors bien sûr, les enjeux sont planétaires. Ils nécessitent avant tout une prise en compte internationale comme nationale. Mais l'addition des initiatives locales fortes a aussi un rôle majeur à jouer pour être une branche solide et complémentaire à apporter à l'arbre écologique.

Nous travaillons méthodiquement, avec à mes côtés mon adjointe à l'environnement Françoise Bruneteaux et les équipes de la Mairie de Cannes et de l'Agglomération Cannes Lérins, à élaborer et mettre en place des solutions concrètes, quantifiables, dont l'efficacité est mesurable, comme en témoigne ce numéro spécial. Dans la mesure de nos pouvoirs et de nos moyens, nous protégeons la mer et la biodiversité, nous innovons pour lutter contre le gaspillage de nos ressources naturelles et décarboner la consommation énergétique, via des programmes d'envergure et pionniers. Nous multiplions les initiatives pour nous protéger le mieux possible des risques majeurs, nous sanctuarisons nos trésors naturels et développons les espaces verts en cœur de ville, arborés, qualitatifs, où il fait bon vivre. Nous travaillons à réduire les déchets, luttons activement contre l'incivisme - un fil rouge immuable de notre action - et ne manquons jamais une occasion de sensibiliser toutes les générations. Parce que la transmission et l'explication - bien plus que la « moraline » - font avancer la cause en incitant chacun à la responsabilité et au civisme. Car nous sommes tous concernés.



Alors soyons efficients, créatifs, complémentaires. Soyons écologiquement innovants et logiquement écologiques ! Ce n'est pas par l'injonction punitive, la bureaucratie et les bons sentiments que nous ferons face au défi de la protection de notre planète. C'est par l'anticipation, le progrès, la recherche, la science, les partenariats avec un secteur privé novateur, l'investissement, le bon sens… l'action !

Cannes agit. C'est notre première nature.

David Lisnard
Maire de Cannes
Président de l'Agglomération Cannes Lérins
Président de l'Association des Maires de France

sommaire

4 Durer
Protéger l'environnement
et les contribuables

6 Palmarès
Environnement : Cannes,
pionnière et multirécompensée

8 Préserver la mer,
la biodiversité marine et le littoral

18 Innover pour la protection
des ressources naturelles
et la décarbonation énergétique

28 Protéger la ville
des conséquences
du changement climatique

34 Cannes cultive sa nature
et favorise un urbanisme durable

50 Promouvoir les
déplacements écoresponsables

58 Des actions concrètes
pour réduire les incivilités et les déchets

64 Sensibiliser à l'environnement,
mobiliser le public

HORS SÉRIE

Cannes Soleil hors série
sécial protection de l'environnement - Juin 2025
Mairie de Cannes - CS 30 140
06 414 Cannes Cedex.
Directeur de la publication : Ana-Paula Martins de Oliveira
Rédaction, réalisation, maquette : Direction de la Communication
Impression Suissa Imprimeur
Dépot légal : Juin 2025

Cannes Soleil Soleil hors série sécial protection de l'environnement est imprimé sur du papier recyclé. Suissa Imprimeur est certifié Imprim'Vert et s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité. Un engagement Cannes21

DURER

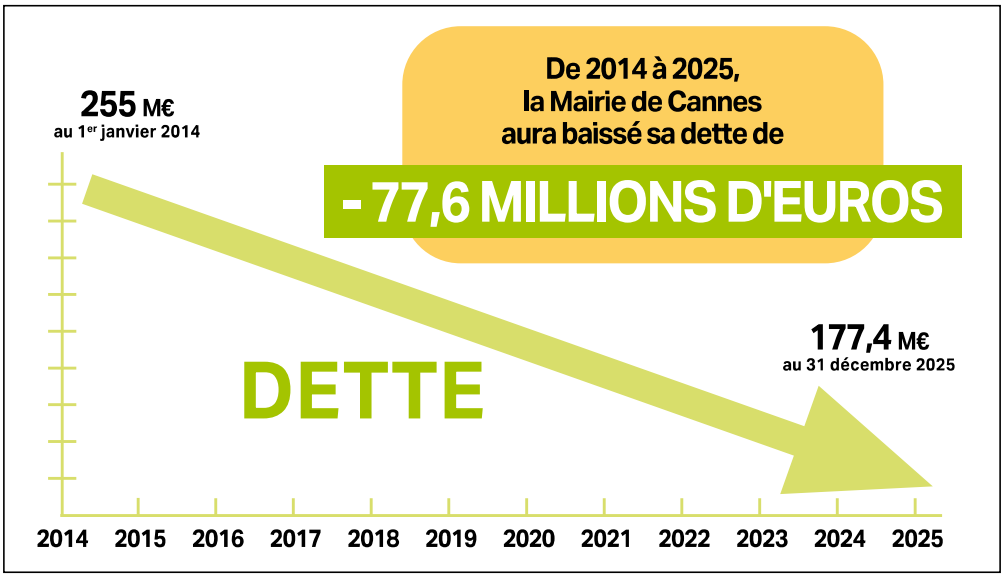
PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LES CONTRIBUABLES

Depuis 2014, David Lisnard a fait de la préservation de l'environnement un prérequis immuable et un fil rouge transversal des actions locales. Et il veille à concilier écologie et économie(s). En conjuguant investissements écologiques innovants, économies de fonctionnement, recherches de financements, réduction de la dette et des taux des impôts communaux, l'action de la municipalité démontre qu'à Cannes, la protection de la nature va de pair avec celle du contribuable.

Tous les feux sont au vert, c'est le cas de le dire. Le budget 2025, adopté le 20 février dernier par le Conseil municipal, révèle encore une fois la performance de la gestion de rigueur bénéfique menée par la municipalité, qui, après une décennie de non augmentation des taux de fiscalité locale relevant de la commune, a voté le 20 février dernier une baisse de - 3,6 % (voir encadré). Avec à la clé, le respect des fondamentaux qui caractérisent la démarche municipale, tels que la stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement et **la baisse de la dette communale qui aura diminué de -77,6 millions d'euros à la fin de l'année.** Avec à la clé également, un volet environnemental toujours aussi prioritaire, jamais démenti depuis plus d'une décennie, et qui, au niveau de la gestion des finances communales, se traduit par différentes approches. « *Écologique et économique, à Cannes, le développement est vraiment durable* », selon les mots de David Lisnard.

Plus écologique et plus économique

Les économies réalisées tout d'abord. La stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement est en effet un principe fondamental de la stratégie budgétaire cannoise. Pragmatique et de bon sens, fondée sur la science et l'innovation, la démarche environnementale municipale est ainsi souvent assortie d'une baisse des dépenses de la Ville bénéfique pour le contribuable. C'est le cas en matière d'économies d'énergie notamment, menées de façon significative par les services municipaux (voir pages 22-23). **La baisse de - 43 % depuis 2014 de la consommation d'éclairage public grâce à l'installation de matériel adapté** (voir encadré page de droite) a eu un impact positif sur la facture municipale d'électricité, plus qu'essentiel de surcroît ces dernières années qui ont vu le coût de l'énergie s'envoler. Idem en matière de nettoyage de la ville : la mise en place du premier plan de Propreté urbaine en 2017 et la lutte contre l'incivisme ont permis de réduire le nombre d'interventions de -20 %, soit **une économie de 6 millions d'euros.** Le retrait des corbeilles à déchets de l'île Sainte-Marguerite (voir pages 45 et 61) a responsabilisé les visiteurs et généré quant à lui depuis 2022 des économies budgétaires municipales de l'ordre de 340 000 euros par an.



Une recherche permanente de financements

La recherche de financements, qu'il s'agisse de recettes, de financements extérieurs ou de partenariats qui permettent de faire prendre en charge des dépenses par des organismes privés, est aussi un axe fort de la gestion financière cannoise protectrice du contribuable, et notamment dans le domaine environnemental. À titre d'exemple, la vente de matériel municipal réformé via la plateforme *Agorastore* (voir page 63) a permis à la Ville d'encaisser 591 401 euros sur les six dernières

années, tout en donnant une seconde vie à des équipements usagés. Dans un autre registre, en matière de lutte contre l'incivisme, le partenariat signé par la Mairie de Cannes avec l'organisme *Citeo* prévoit notamment une subvention annuelle de 310 000 euros sur trois ans qui doit permettre à la municipalité de poursuivre ses opérations de prévention, d'éducation et de répression contre les déchets abandonnés. À l'échelle intercommunale, sous la présidence de David Lisnard, l'approche est la même pour **faire avancer l'écologie en faisant appel aux avancées scientifiques et aux expertises** sans faire peser les coûts sur les finances de la collectivité : l'Agglomération Cannes Lérins a ainsi obtenu près de **80 % de financements extérieurs pour moderniser sa collecte des déchets** (voir page 62). Et son action en matière de **décarbonation énergétique est largement portée par le secteur privé, qui investit 83 millions d'euros dans la création en cours des trois réseaux réalisés par l'Intercommunalité** : le réseau de chaud et de froid *Énergie Marine Cannes Croisette*, le réseau de chauffage biomasse *Cannes Bocca Énergies* ainsi que le réseau de chaud et de froid à base de récupération des eaux usées traitées qui desservira le périmètre de Thales Alenia Space (voir pages 26-27). Et puis les financeurs institutionnels font aussi largement confiance à l'action municipale cannoise. Ainsi, en 2024, la Ville de Cannes a perçu près de 600 000 euros de subventions liées aux investissements à caractère environnemental réalisés, à savoir l'installation de corps-morts écologiques entre les îles (voir page 12), de panneaux photovoltaïques sur les serres municipales (voir page 24), la désartificialisation des cours d'écoles (voir page 33), ou encore la création de pistes cyclables (voir page 54 et encadré ci-contre). Une reconnaissance de **la pertinence des investissements de la Mairie de Cannes, dont 57 % d'entre eux ont été consacrés l'an dernier à la lutte contre les effets du changement climatique** (voir encadré) et, plus généralement, de l'engagement environnemental cannois.

36 millions d'euros investis en 2024 pour s'adapter et s'attaquer aux effets du réchauffement climatique

À Cannes, l'investissement mené pour lutter contre les effets du changement climatique est plus que conséquent. En 2024, il était évalué à 36 millions d'euros, soit 57 % des dépenses d'investissement globales, avec, parmi les opérations réalisées :

- **La création du jardin Campestra (720 000 euros – photo ci contre) qui permet d'offrir un îlot de fraicheur en cœur de ville (voir page 36).**
- **La végétalisation des cours d'écoles (393 000 euros). Depuis 2020, 9 millions d'euros ont été investis en la matière (voir page 33).**
- **L'installation, en partenariat avec l'Agglomération Cannes Lérins, d'une aire de lavage pour les véhicules de la propreté urbaine fonctionnant à l'eau usée retraitée (un million d'euros de participation financière). Cet équipement permet d'éviter l'utilisation d'eau potable pour nettoyer les véhicules municipaux (voir pages 20-21).**
- **L'investissement annuel dans des équipements d'éclairage public afin de réduire la consommation énergétique associée (793 000 euros investis en 2024 et 3,6 millions sur la période 2020-2024) (voir page 22).**
- **Le développement des mobilités douces par l'aménagement des espaces publics. Ainsi, 3,2 millions d'euros ont été consacrés à l'implantation d'itinéraires cyclables sur le territoire communal depuis 2020 (voir page 54).**



« Nous croyons à une écologie de progrès, de pragmatisme, qui ne pénalise pas le contribuable ; que la lutte contre la part humaine du réchauffement climatique se fera notamment par l'investissement. **DL**

Une baisse de -3,6 % des taux communaux sur la feuille d'impôts 2025

Cet automne, les contribuables cannois pourront constater sur leur feuille d'imposition que les taux baissent de -3,6 % et qu'il n'y a pas de taxe intercommunale pour le foncier bâti, ce qui est unique en France !

Une diminution exceptionnelle de la fiscalité, assortie ni d'aucun impôt nouveau ni d'aucune réduction d'abattement.

PALMARÈS



ENVIRONNEMENT : CANNES, PIONNIÈRE ET MULTIRÉCOMPENSÉE

L'action environnementale municipale et intercommunale est pragmatique, innovante et souvent pionnière, comme en témoignent les différentes rubriques qui suivent dans ce numéro spécial. Même si cela est peu su localement, cette politique écologique concrète est chaque année plus reconnue et saluée par les institutions d'État, collectivités et organismes associatifs engagés dans la promotion du développement durable de notre pays et/ou territoire. Petit récapitulatif non exhaustif sur les distinctions reçues ces dernières années.

David Lisnard reçoit le *Prix de l'Enracinement-Simone Weil* pour sa politique environnementale



Le 26 mars 2024 au Sénat, David Lisnard, Maire de Cannes, Président de l'Agglomération Cannes Lérins et de l'Association des Maires de France, a reçu le *Prix de l'Enracinement-Simone Weil 2024*. Décernée par le think tank Écologie responsable, cette distinction récompense une personnalité engagée pour une écologie inspirée par la philosophe Simone Weil, cherchant l'équilibre entre les besoins humains et les lois de la nature.

Pavillon Bleu : 13 plages et 3 ports labellisés en 2025

En mai dernier, Cannes a reçu le label *Pavillon Bleu*, premier écolabel au monde, pour trois nouveaux sites (voir page 12).

Cannes, *Ville Éco-propre* 5 étoiles

La Mairie de Cannes a reçu en mai 2024 la 5e étoile du label *Ville Éco-propre*, le plus haut niveau de distinction remis par l'Association des villes pour la propreté urbaine. Elle se classe ainsi parmi les communes les plus propres de France (voir page 60).

Risques majeurs : une expertise communale et intercommunale reconnue

C'est une première en France et en Méditerranée ! Le 19 janvier 2024, la Mairie de Cannes a reçu de la part de l'UNESCO la distinction *Tsunami Ready*, une reconnaissance internationale venant récompenser l'ensemble des moyens humains et techniques mis en œuvre par la Ville pour faire face à ce risque majeur (voir page 31). Une stratégie globale et innovante certifiée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères depuis 2018 qui fait de Cannes – également récompensée en 2023 par le Haut comité français pour la résilience nationale du *Label Résilience France Collectivités* de trois étoiles – un territoire modèle en matière de protection des populations. De son côté, l'Agglomération Cannes Lérins a également été labellisée *Territoire innovant* pour sa lutte contre les inondations en 2023.

Distinction durable pour la *Nouvelle Frayère*

Le projet de requalification urbaine lancé par le Maire David Lisnard et conduit par l'Agglomération Cannes Lérins a remporté, en 2024, le trophée de l'*Aménagement Écoresponsable* décerné par l'Union nationale des aménageurs (UNAM).

La Mairie de Cannes récompensée pour sa gestion des déchets sur l'île Sainte-Marguerite

Le 17 octobre 2024, la Ville a reçu le prix *Déchets* décerné par l'association internationale SMILO (Small Island Organisation) (voir page 61). Parmi les autres initiatives récompensées figurent l'implantation de conteneurs de tri sélectif à l'embarcadère du quai Laubeuf, l'installation de huit composteurs en bois au Fort Royal, l'instauration d'une redevance spéciale pour les restaurateurs insulaires, l'implantation d'un broyeur à déchets verts et d'un compacteur à carton à la déchèterie, ainsi que diverses actions de sensibilisation. Ce prix s'ajoute aux distinctions *Biodiversité et Patrimoine culturel* déjà obtenues.

Cannes distinguée pour son action de protection des posidonies

Le 3 décembre 2024, l'événement européen ACT50 a décerné son prix *Coup de cœur* à la Mairie pour sa contribution au programme *PRIME* de restauration des posidonies porté par l'association NaturDive (voir page 10). Cette distinction récompense le soutien de la Ville et de son Palais des festivals et des congrès, via le Fonds de Dotation Cannes, à l'un des plus grands projets de restauration en France.

proposer une alimentation équilibrée, notamment aux enfants et personnes précaires.

La Mairie de Cannes primée pour sa revente en ligne de matériel municipal réformé

En 2025, la Mairie de Cannes a décroché le prix *Vendeur OR 2024* décerné par *AgoraStore*, plateforme spécialisée dans les enchères de biens d'occasion des collectivités (voir aussi page 63).

Cannes Lérins remporte le label *Territoire d'eau en transition écologique*

Le 18 octobre 2023, l'Agglomération Cannes Lérins a reçu le label *Territoire d'eau en transition écologique* délivré par AMORCE, premier réseau national de collectivités territoriales engagées dans cette démarche. Cette distinction récompense cinq actions innovantes : la réutilisation des eaux usées traitées de la station Aquaviva, le programme de réseaux de chaleur utilisant les calories d'eaux usées, la méthanisation pour transformer la matière organique, l'installation de panneaux solaires sur la station et l'étude sur la gazéification hydrothermale (voir pages 26-27).

Cannes labellisée *Destination Innovante Durable*

Le 21 juin 2023, lors de l'Assemblée Générale de France Congrès et Événements à Paris, le Palais des festivals et des congrès de Cannes a reçu le label *Destination Innovante Durable*, récompensant l'engagement environnemental et la capacité d'innovation de la Ville de Cannes et de son Palais. L'établissement, certifié ISO 20121, est devenu en décembre 2022 le premier grand centre de congrès société à mission avec pour raison d'être « *accueillir durablement le monde* ».

Des ports certifiés *Ports propres*

En 2023, le Vieux Port de Cannes a obtenu la certification *Ports propres actifs en biodiversité*. Il avait déjà obtenu, avec le port Canto, la certification *Ports propres* en 2019 (voir page 14).

La Mairie de Cannes une nouvelle fois récompensée par le label *Territoire Durable, Une Cop d'Avance* et obtient le niveau 4

L'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE) de la Région Sud vient d'attribuer à la Mairie de Cannes le label *Territoire Durable, Une Cop d'Avance* de niveau 4, le plus haut du label. Cette distinction, déjà obtenue au niveau 3 en 2019 et 2022, est reconduite pour trois ans. Le jury a notamment apprécié les initiatives pionnières menées pour protéger les ressources naturelles et en faveur de la décarbonation énergétique, ainsi que le renforcement des actions contre les risques majeurs.

L'Agglomération Cannes Lérins reçoit le label européen *Ville Durable et Innovante*

Le 6 juillet 2022 à Paris, le CEREMA, l'Institut Efficacity et l'Université Gustave Eiffel ont décerné le label *Ville Durable et Innovante* à l'Agglomération Cannes Lérins.

Cannes reçoit le Grand Prix du Développement durable

Le 26 novembre 2020, lors de la remise des Trophées de l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU), la Mairie de Cannes a reçu le 1er *Grand Prix du Développement durable* pour sa première participation. Cette distinction, décernée par les 180 collectivités adhérentes, récompense l'engagement de David Lisnard pour la protection du littoral cannois.

> *« Ces distinctions confortent notre démarche volontariste pour protéger durablement l'environnement avec des actions de bon sens, fondées sur la science et l'innovation, donc sur des investissements au service de l'humain, de la planète et des générations futures. »* DL

La Mairie de Cannes et l'Agglomération récompensées pour leur action Climat-Énergie

Le 17 janvier 2020, le Département des Alpes-Maritimes a décerné deux *Trophées Climat-Énergie* à la Mairie de Cannes : l'un pour la sensibilisation du public, l'autre pour le projet *Lérins Grid* (batterie sur l'île Sainte-Marguerite). En 2015 et 2018, la Ville de Cannes avait déjà reçu le *Trophée Or*. En 2019, Cannes a été élue meilleure collectivité de l'année de la région Sud PACA. Par ailleurs, l'Agglomération Cannes Lérins a aussi reçu un *Trophée Développement durable* pour ses 80 colonnes de collecte de verre et l'étude de récupération des calories d'eaux usées sur le site Thales Alenia Space.

La stratégie agricole et alimentaire de l'Agglomération Cannes Lérins reçoit le plus haut label de l'État

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Agglomération Cannes Lérins, initié en 2021 (voir aussi page 49), a reçu le 19 mai 2024 le label niveau 2 *En action* décerné par la Co'alim, instance de l'État. Cette distinction représente le plus haut niveau de reconnaissance nationale. Le projet vise à relocaliser la production agricole, accompagner les agriculteurs face au changement climatique et

Cannes pionnière en France dans la réutilisation des eaux usées

Le projet précurseur d'utilisation des eaux usées lancé depuis plus de dix ans par David Lisnard a été autorisé par l'État le 26 mai 2023. C'était une première en France pour le lavage des rues et l'arrosage des espaces verts, puis en juin 2023 pour les terrains de sport (voir pages 20-21).

PRÉSERVER LA MER, LA BIODIVERSITÉ MARINE ET LE LITTORAL

La mer est un bien précieux et pour Cannes, village de pêcheurs devenu ville ouverte sur le monde, elle est une première nature. David Lisnard a fait de sa protection, comme celle du littoral, une priorité de l'action municipale et intercommunale. Préservation de l'écosystème marin, nettoyage des ports et des plages, traitements des eaux usées et de pluies : d'hiver en été, par une mobilisation quotidienne des services municipaux et une sensibilisation du public, Cannes prend soin de sa mer et de ses abords.



Les îles de Lérins n'ont jamais été autant protégées.





Les robots nettoyeurs installés dans les ports.



Le poisson pédagogique pour lutter contre l'incivisme.

© Laurent Lombard

Une faune qui revient jusqu'au bord du littoral.

Une action de nettoiement du littoral renforcée.









LA MER ET LES PLAGES PROTÉGÉES ET VALORISÉES

La Mairie de Cannes mène depuis 2014 de nombreuses actions pour la préservation et la valorisation des fonds marins et du littoral. Souvent pionnières et transversales, celles-ci ont été reprises de nombreuses fois par des collectivités en France ou à l'étranger.



© Ioana Stoicescu

La Mairie et NaturDive récompensées pour leur action de restauration et de protection des posidonies

Le 3 décembre 2024, *ACT50 (Adaptation, Citoyens, Territoires pour 2050)*, premier événement européen consacré à tous les enjeux du réchauffement climatique, a décerné son prix *Coup de cœur* à la Mairie de Cannes pour son action de protection des posidonies dans le cadre du programme PRIME (*Posidonia Restoration Initiative for a resilient Mediterranean Ecosystem*). Ce projet, soutenu par la municipalité via le Fonds de dotation Cannes et porté par l'association NaturDive, consiste à mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, mais également à déployer un outil de surveillance pour la protection des fonds marins et des opérations de restauration de cette espèce méditerranéenne. Ainsi, depuis septembre 2024 et sur trois années, ce sont 3 000 m² de fragments de posidonies arrachés par des ancres ou des tempêtes qui seront replantées au cœur de l'écomusée sous-marin Jason deCaires Taylor (voir page 11). Objectif : accélérer la recolonisation naturelle du site et de ses alentours par les herbiers de posidonies. Une démarche renforcée par la sanctuarisation du lieu par la Mairie de Cannes grâce à l'élargissement de la zone d'interdiction de mouillage et de navigation balisée et multipliée par quatre en 2021 et par six cette année (voir page 15). Enfin, car le rôle de cette espèce est capital pour la biodiversité marine mais également contre l'érosion des plages, la Mairie de Cannes organise chaque printemps, après avoir laissé en l'état les banquettes de posidonies sur le sable durant la saison hivernale, un « clapage ». Cette opération vertueuse consiste à réintroduire en mer, au large des îles de Lérins, ces herbes marines qui, même mortes, protègent l'écosystème.



Cannes renforce le nettoyage de ses plages en été

La Mairie de Cannes et le service de la propreté urbaine œuvrent au quotidien pour assurer la propreté des plages tout au long de la saison. Ainsi, de mai à septembre, le nettoyage mécanique de ces étendues de sable se fait avec plusieurs machines, telles des mini-cribleuses, sept jours sur sept, sans oublier deux véhicules supplémentaires en saison dont l'objectif est de collecter les corbeilles bi-flux de l'ensemble du littoral. Le recrutement d'une quarantaine de saisonniers sur six mois permet ensuite d'amplifier le nettoyage manuel des macros-déchets durant la période estivale, de même que le renfort d'une trentaine d'autres en juillet-août. L'été également, comme c'est le cas tout au long de l'année, un responsable est dédié a la charge du contrôle des plages, pour une efficacité renforcée.

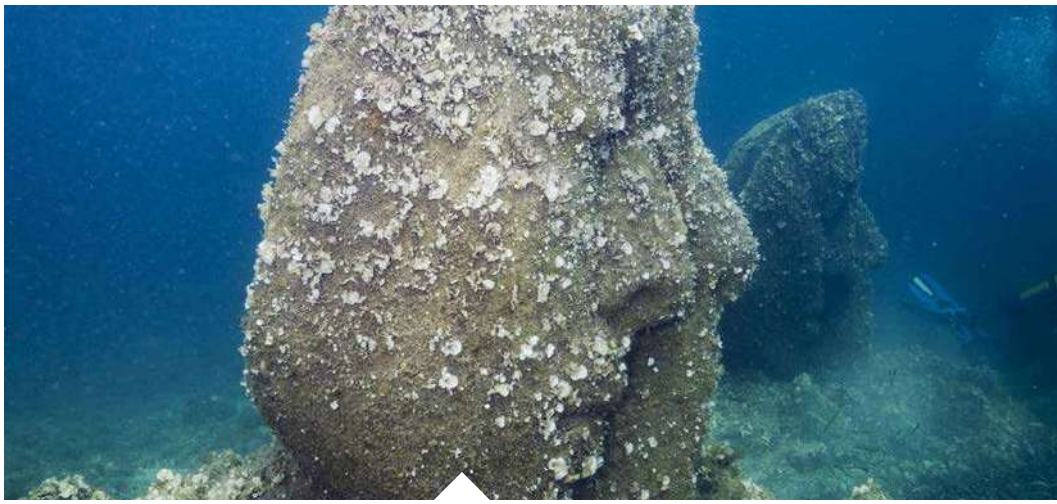




Mouillage : réglementation renforcée et zones d'interdiction élargies pour préserver les fonds marins

Pour protéger les fonds marins et la biodiversité tout en préservant l'attractivité touristique, la municipalité a renforcé les conditions d'amarrage et de mouillage des bateaux. En 2019, elle a installé des **bouées d'amarrage écologiques** pour les navires de plongée. Depuis 2020, elle a mis en place, en collaboration avec la Préfecture des Alpes-Maritimes, **une règlementation stricte du mouillage des grandes unités** (plus de 24 mètres) sur le domaine maritime cannois. En 2021, une **zone de 43 hectares interdite au mouillage** – située au nord de l'île Sainte-Marguerite –, a été sanctuarisée et une **Zone de Mouillage saisonnière pour les Équipements Légers (ZMEL)** de 5 ha, située dans l'anse Sainte-Anne, a été créée. La même année, **la municipalité a également multiplié par quatre et balisé à l'année la zone d'interdiction de mouillage** et de navigation des navires autour de l'écomusée sous-marin. **Cette année**, elle franchira une étape supplémentaire en augmentant la sanctuarisation de cet espace protégé, passant de **29 000 m² à 43 217 m².**

> *Il ne s'agit pas d'être contre la croisière, mais d'avoir des unités plus petites, plus qualitatives en termes de retombées et de veiller à ce qu'elles soient scrupuleusement respectueuses de l'environnement.* DL



© Stéphane Jamme

Un écomusée sous-marin unique en Méditerranée qui favorise la biodiversité



© Stéphane Jamme

En janvier 2021, la Mairie de Cannes a inauguré, au large de l'île Sainte-Marguerite, un écomusée sous-marin élaboré avec l'artiste britannique Jason deCaires Taylor, le premier du genre en France et Méditerranée. Outre le fait de présenter un intérêt esthétique et onirique, les six statues du site – immergées entre 3 et 5 m de profondeur, mesurant 2 m de haut et pesant 10 tonnes chacune –, réalisées par le sculpteur grâce au moulage de visages de Cannois avec des matériaux de qualité marine à PH neutre, permettent à la faune et la flore subaquatique de réinvestir cette zone protégée. En effet, chaque sculpture est devenue partie intégrante de l'écosystème local par sa structure rugueuse qui permet aux larves de corail de s'y accrocher et de prospérer, tandis que les niches et recoins sombres offrent des refuges pour les poissons et crustacés. Le suivi scientifique et écologique, assuré chaque année par un organisme spécialisé à la demande de la municipalité, révélait ainsi en 2024 que les sculptures étaient déjà recouvertes à 100 % par des organismes marins – principalement des algues – et avait identifié 24 espèces de poissons (contre 15 en juin 2023). Enfin, ce suivi a permis d'attester de la bonne santé des herbiers de posidonies dans la zone protégée de l'écomusée. Coproduit par la Mairie de Cannes, le documentaire *UNDER[SI :]*, retraçant la conception de cet écomusée sous-marin, a été projeté au public cannois le 9 février 2023.

Paquebots : Cannes renforce encore les restrictions en son pouvoir pour protéger l'environnement

Face à la venue de paquebots toujours plus grands et inesthétiques, la marge d'action municipale légale est limitée. En effet, ces « bâtiments » flottants ne mouillent pas dans un port, comme à Marseille ou au Havre, mais au large de Cannes (hors périmètre communal), dans le domaine maritime du ressort exclusif de l'Etat, donc de la bande des 300 mètres du pouvoir municipal. Ainsi depuis dix ans, David Lisnard interpelle les gouvernements successifs pour que les maires obtiennent le pouvoir de réguler et interdire la présence des paquebots et bâtiments commerciaux sur le domaine maritime en face des communes littorales. Objectif : être autorisés à contrôler et sanctionner si besoin les navires sur leurs côtes qui ne respecteraient pas les normes environnementales. Dans l'attente de l'évolution du droit français et pour agir malgré tout dans la mesure de ses moyens légaux, **la municipalité a créé en 2019 une *Charte croisières*. Elle a ainsi obtenu des avancées concrètes à Cannes.** Tous les opérateurs de croisières s'engagent désormais à utiliser un carburant à moins de 0,1% de soufre ; ne faire aucun rejet en mer d'eaux usées ; ne pas jeter d'ancre sur les herbiers de posidonies, etc. Aujourd'hui, la Mairie de Cannes franchit une nouvelle étape pour à la fois à préserver l'environnement et les retombées économiques engendrées par l'activité croisière. **Elle a en effet obtenu du groupe IGY, concessionnaire du Vieux Port, qu'il s'engage notamment, à compter du 1er janvier 2026, à réduire de moitié le nombre de gros porteurs, limiter le nombre d'escales à une par jour avec un seuil maximal, plafonner la jauge d'accueil journalière de passagers de croisière et favoriser les navires de plus petite taille, modernes, transportant une clientèle plus qualitative pour les socioprofessionnels locaux.** Cette évolution environnementale vertueuse se poursuivra les années suivantes avec une perspective d'accueil en 2030 des navires dits « premium » uniquement, avec une jauge maximum de 1 000 passagers.



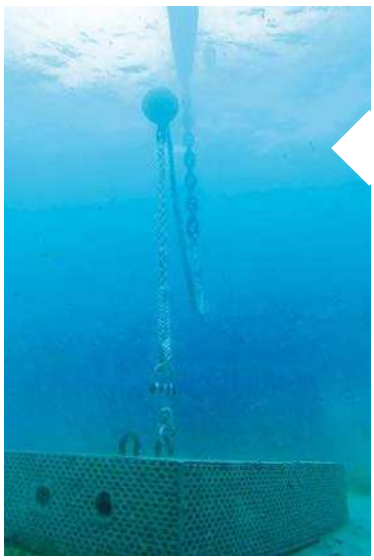


Des paniers et filets anti-déchets pour préserver la qualité des eaux

Le 30 mai dernier, l'Agglomération a installé à Cannes 42 paniers anti-déchets dans les bouches d'évacuation du vallon de la Foux qui passe sous le Palais.



Équipés d'un système de surveuse laissant l'eau s'écouler, ils font suite aux 21 paniers anti macro-déchets mis en place en mars 2024 dans les avaloirs de la place Gambetta. Ces dispositifs, qui visent à limiter les rejets en mer de plastique, verre, aluminium ou encore mégots de cigarettes transportés par les eaux pluviales, complètent la trentaine de filets de rétention de déchets installés depuis 2020 sur l'agglomération, dont cinq à Cannes : un sur l'exutoire d'une canalisation d'eaux pluviales immergée au port Canto, un sur le cours d'eau de la Frayère, deux dans le Vieux-Port et un devant le Palais des festivals et des congrès. Fabriqués sur mesure et à haute capacité de filtration, ils permettent de retenir des objets et ainsi limiter de manière très significative les rejets en mer. Depuis janvier 2020, ils ont permis de collecter plus de deux tonnes de déchets secs. La pose de ces dispositifs, pilotée par l'Agglomération Cannes Lérins, complète les opérations d'entretien et de sensibilisation déjà engagées sur la partie terrestre du bassin de vie. Depuis la prise de compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, voir aussi pages 30-31) par l'Intercommunalité en juin 2016, plus de 2 millions de m² de berges publiques ont été débroussaillées et plus de 316 tonnes de déchets retirés sur le territoire.



Bouées et ancrages écologiques pour protéger la biodiversité

Afin de **protéger les herbiers de posidonie** (voir pages 10-11), la Mairie de Cannes remplace les corps-morts traditionnels fixant les 16 bouées du chenal traversier entre les îles de Lérins, situé dans un espace classé Natura 2000, par des **ancrages écologiques.** Ces équipements, prenant la forme de récifs artificiels, servent de refuge et de garde-manger pour la faune et la flore, permettant ainsi de développer un écosystème riche et diversifié. Cette expérimentation, soutenue par l'association SMILO et l'Initiative Pelagos, a débuté avec le renouvellement de deux premiers corps-morts fin juin 2024. Aussi, en juin 2019, la Mairie de Cannes a procédé à l'installation de quatre bouées d'amarrage écologique autour de l'archipel de Lérins. Ces mouillages fixes, mis en place après obtention des indispensables autorisations de l'État, permettent de pérenniser les sites de plongée dans la baie de Cannes tout en préservant les fonds marins. Quatre lieux de plongée (sites du Batéguier, du Tombant du Vengeur, de La Tradelière et de La Petite Françoise) bénéficient ainsi désormais de ces bouées à ancrage fixe qui évitent les arrachages mécaniques répétés, par le relevage des ancres de bateaux, des herbiers de posidonies indispensables à la biodiversité.



Des bouées innovantes pour étudier les fonds marins

Deux bouées innovantes vont être installées dans la baie de Cannes à proximité des îles de Lérins, afin de recueillir des données précises sur la biodiversité marine et ainsi renforcer la compréhension des fonds marins. La première, proposée par *Suez* (photo), sera dotée d'un capteur acoustique, tandis que la seconde, pilotée par *Biocéanor*, mesurera et contrôlera la qualité de l'eau en continu. **Ces deux bouées seront ainsi en charge de récolter des données poussées** amenées à être ensuite utilisées par la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins pour appuyer leurs actions de **protection de la Méditerranée et de sa biodiversité.**

Pavillon Bleu : treize plages et trois ports communaux labellisés

Garantie d'une excellence environnementale pour les vacanciers autant que signe de reconnaissance de leur engagement en faveur du développement durable pour les communes et ports de plaisance qui l'obtiennent, le *Pavillon Bleu*, premier écolabel au monde, flotte comme chaque année dans le ciel cannois. En 2025, la ville compte treize plages concernées, le port Pierre Canto et le Vieux-Port – également récompensés depuis 2019 des certifications AFNOR *Ports propres* et *Ports propres actifs en biodiversité* (voir page 14) –, ainsi que le port du Mouré Rouge, labellisé pour la première fois en 2024. Cannes possède ainsi la moitié des sites labellisés *Pavillon Bleu* des Alpes-Maritimes.





Une communication percutante et innovante

À l'image de la lutte contre l'incivisme, cause majeure de David Lisnard depuis 2014, la protection de la mer et de sa biodiversité a fait l'objet de plusieurs campagnes de communication et de sensibilisation réalisées par la Mairie de Cannes (voir aussi page 61). C'était le cas en 2022 avec la campagne *Sale par terre, polluant en mer* qui dénonçait les répercussions problématiques des masques jetés sur l'espace public, ou en 2023 avec celle baptisée *Trésor* et incitant à économiser l'eau. Aussi, dès 2016, la Ville sensibilisait le public sur la nécessité de garantir durablement la qualité des eaux de baignade et la biodiversité marine en rappelant le cheminement des déchets avec la campagne *Ici commence la mer*, intensifiée en 2018 avec l'incrustation de plaques signalétiques dans toute la commune. Aujourd'hui, alors que le dispositif a également été dupliqué dans d'autres collectivités, ce sont 800 plaques qui sont présentes sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins, dont 50 dans les écoles élémentaires.



Protection et prévention : la Mairie nettoie et entretien avaloirs et vallons

Parmi les actions menées par la municipalité pour préserver l'environnement marin, figurent également le nettoyage des avaloirs ainsi que l'entretien et la réparation des vallons et cours d'eau, indispensables pour prévenir les inondations (voir pages 30-31).

Le plan d'eau maritime régulièrement nettoyé

Toute l'année, la municipalité et son service mer et littoral mettent en place un nettoyage régulier du plan d'eau maritime lors de grandes campagnes annuelles, après chaque feu d'artifice ou en cas de pollution détectée. **Un nettoyage qui concerne également les fonds marins**, lesquels bénéficient de 17 interventions réalisées chaque année.

Pelagos : l'engagement de Cannes salué et confirmé

En 2024, la Mairie de Cannes a renouvelé pour une durée de trois ans la charte Pelagos dont elle était signataire depuis 2011. Cette charte engage la commune à participer à la préservation et la conservation des mammifères marins fréquentant le Sanctuaire Pelagos qui est lui-même la concrétisation d'un accord international datant de 1999 entre la France, Monaco et l'Italie hébergeant de nombreuses espèces de cétacés.

La baie de Cannes nettoyée après chaque feu d'artifice

C'est une mesure dont Cannes a été pionnière, imposée par David Lisnard. La Mairie de Cannes et son Palais des festivals et des congrès, organisateur du Festival d'art pyrotechnique de Cannes, nettoient systématiquement et en profondeur la baie et les fonds marins après chaque feu. À l'issue immédiate du tir, un premier bateau avec des projecteurs longue portée entreprend d'abord une sortie de 2h pour collecter les déchets en surface, grâce aux filets situés sur les côtés du bateau (3,50 m d'envergure) et reliés à des sacs de 70 litres. Le lendemain au petit matin, une autre virée du bateau de la société spécialisée *YDGS Company* est programmée. Deux plongeurs parcourent alors la zone de tir élargie pour retirer des fonds les déchets qui se sont déposés.





Assainissement : la qualité et l'environnement privilégiés

À l'image de la lutte contre l'incivisme, l'Agglomération Cannes Lérins s'est vue transférer la compétence assainissement le 1er janvier 2017. Le 1er janvier 2019, l'Intercommunalité a confié l'exploitation de ce service public à Cannes au délégataire *Veolia* via un contrat exigeant. Son objectif initial est toujours d'actualité : proposer un assainissement qualitatif et soucieux de la préservation de l'environnement et de la qualité des eaux du littoral, avec toujours plus de performance (actions de lutte contre les eaux parasites, contre les odeurs, instrumentation du réseau pour un pilotage plus fin...) tout en garantissant aux usagers un prix maîtrisé malgré les exigences réglementaires de plus en plus fortes. À cet effet, la collectivité a par ailleurs engagé un important programme de travaux de modernisation des réseaux d'eaux usées, avec notamment le chantier majeur de création d'un collecteur principal gravitaire de 1600 mm de diamètre, sur 2,3 km, sous la Croisette, entre 7 et 18 mètres de profondeur, par la technique du microtunnelier, inauguré le 15 mai dernier. Le contrat permet en outre à la collectivité de renforcer son action pour la préservation durable de la baie de Cannes avec la mise en place d'un contrôle de conformité des branchements au réseau public d'assainissement lors des cessions immobilières.

PRÉSERVER LA MER, LA BIODIVERSITÉ MARINE ET LE LITTORAL





DES PORTS LABELLISÉS POUR LEUR QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Toute l'année, les ports de Cannes sont nettoyés et entretenus, afin de garantir une haute qualité environnementale – mise en lumière par l'obtention de plusieurs certifications et labels – et d'accueillir les nombreux plaisanciers dans les meilleures conditions.

Ports propres actifs en biodiversité et labels bleus

Le port Canto et le Vieux Port de Cannes – par ailleurs labellisés *Pavillon Bleu*, tout comme le port du Mouré Rouge depuis 2024 (voir page 12) – ont obtenu en 2019 la certification européenne AFNOR *Ports propres*, première et seule démarche de Gestion Environnementale des ports de plaisance à l'échelle européenne, gages de l'exemplarité de la municipalité en matière de préservation des milieux aquatiques et de développement durable autour des activités littorales et marines. Ils ont également obtenu la certification *Ports Propres Actifs en Biodiversité* – en 2025 pour le premier et en 2023 pour le second. Le Vieux Port de Cannes est en outre certifié ISO 9001 et 14001.





Un robot pour nettoyer les eaux du Vieux Port

Un robot nettoyeur de type *Dpol*, intelligent, écologique et silencieux, tracte derrière lui un filet récoltant les déchets flottants et les hydrocarbures de surface, contribuant ainsi efficacement au nettoyage des eaux du Vieux Port.

PORTS PROPRES actifs en biodiversité
ISO 18725 "Clean harbours" Certifiés par AFNOR Certification



Eaux usées (des douches, wc, etc.) : des stations de pompage innovantes

La Mairie de Cannes a remplacé, en février 2025, l'ancienne unité de traitement des eaux du port du Mouré Rouge par un dispositif plus sophistiqué : un décanteur particulaire. Ce dernier, créé par l'entreprise française *Techneau*, a été enfoui et permet de capter tous les polluants contenus dans l'eau pluviale ou de lavage (macro-déchets, hydrocarbures, micro-polluants) avant que celle-ci ne soit renvoyée dans le réseau d'assainissement puis dans la mer. En 2020 au port Canto a été installée une pompe de récupération des eaux usées novatrice dotée d'une sonde de détection des hydrocarbures et détergents – la première de ce type dans tout le bassin méditerranéen.



Des ports équipés pour lutter contre la pollution

Dès que le moindre risque de pollution maritime est détecté (lié à des hydrocarbures ou autres), un nettoyage ponctuel du plan d'eau portuaire est réalisé par la société *YDGS Company*. En cas de « petites » pollutions, les agents portuaires peuvent intervenir directement puisqu'ils disposent de matériel anti-pollution : barrages absorbant ou de confinement. En outre, pour faire face aux pollutions marines de plus grande ampleur, la passe du port Canto peut être entièrement fermée grâce à un grand barrage de confinement de 70 mètres afin d'empêcher toute propagation sur le littoral.

Des plaisanciers sensibilisés

La Mairie de Cannes, l'Agglomération Cannes Lérins et leurs partenaires mènent régulièrement des opérations de sensibilisation auprès des plaisanciers des ports de Cannes : incitation au tri des déchets et à leur récupération aux points propres des ports, campagnes d'information, conférences, journées de l'environnement, distribution de documents, etc.



Des nurseries à poissons pour favoriser la biodiversité marine

C'est au port Canto que la Mairie de Cannes a installé en juin 2018 les 45 premières **nurseries à poissons** destinées à préserver la biodiversité. Fixées le long des quais sous les pontons, ces cages en acier immergées, qui s'inspirent de la structure des herbiers de posidonies, constituent en effet un habitat artificiel où les larves venues naturellement vers les côtes peuvent se nourrir et se développer à l'abri d'éventuels prédateurs avant de reprendre le large pour aller vivre leur vie d'adulte. Afin de compléter celles du port Canto, de nouvelles nurseries à poissons ont été installées : trente en juin 2020 dans le Vieux-Port, puis à l'été 2024, dix au port du Mouré Rouge ainsi que 22 supplémentaires au port Canto. Ce qui porte à **107 le nombre total de ces refuges dans les ports cannois**. Depuis leur installation, la Mairie de Cannes réalise un suivi écologique planifié sur plusieurs années afin de recenser les espèces de poissons et la faune dite « vagite » (qui rampe au fond de l'eau). Les derniers rapports ont démontré la présence de 56 espèces, dont une rare (mérou royal, photo ci dessus).



« La mer, comme nos ports, représentent notre histoire et notre identité, mais aussi notre avenir. Nous devons absolument protéger et valoriser ce patrimoine commun. » DL

COLLABORER POUR PROTÉGER LA MER

Parce que la protection de la Méditerranée et notamment de la baie de Cannes nécessite la mobilisation de toutes les expertises, innovations et bonnes volontés aux côtés de l'action publique, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins mettent en place des collaborations concrètes entre collectivités, professionnels du secteur et un tissu associatif particulièrement actif. Objectif : travailler de façon coordonnée et efficace à la sauvegarde de notre mer et de notre littoral.

Un groupe de travail dédié à la *Qualité des milieux marins*

Créée par l'Agglomération Cannes Lérins sous l'impulsion de David Lisnard, ce groupe de travail qui s'est réuni pour la première fois le 18 juillet 2022, rassemble les communes côtières de notre bassin de vie – Cannes, Mandelieu-la Napoule et Théoule-sur-Mer – ainsi que des associations proactives en matière de sauvegarde du littoral. Il met ainsi en commun les connaissances de chacun, coordonne des actions, dégage des moyens opérationnels mais aussi travaille à amplifier la sensibilisation, l'éducation et la responsabilisation du public. Objectif : renforcer la protection du patrimoine marin local au moyen de solutions innovantes, à l'image des bouées de haute technologies présentées lors de la réunion du 14 octobre 2024 et destinées à recueillir des données scientifiques afin de renforcer la compréhension des fonds marins (voir page 16).



> *Renforcer nos moyens respectifs, partager les informations, élaborer des solutions et veiller à leur bonne mise en œuvre pour un effet exponentiel au service de la baie.* DL

Commission extra-municipale de la mer et du littoral : conjuguer les expériences

La commission extra-municipale de la mer et du littoral est composée de professionnels du nautisme, pêcheurs, plaisanciers, plagistes, kiosquiers, représentants des autorités portuaires, membres d'associations, élus et agents des services municipaux. Depuis sa création en 2015 à l'initiative du Maire de Cannes, elle se réunit périodiquement pour débattre des problématiques et projets liés au domaine maritime cannois.

Plan *Zéro plastique* et charte environnementale : les professionnels mobilisés

Un grand plan *Zéro plastique* a été adopté en Conseil municipal le 22 juin 2020. Il s'adresse à tous les utilisateurs du domaine public cannois – organisateurs d'événements, restaurateurs, plagistes et partenaires associatifs. Dès 2019 la Mairie de Cannes avait déjà concrétisé plusieurs actions pour réduire la production de déchets plastiques avec notamment la signature par les kiosquiers cannois de la charte environnementale interdisant tout plastique jetable.

PROTECTION DE L'ÉCOSYSTÈME MARIN ET DE LA BIODIVERSITÉ : DES ASSOCIATIONS ENGAGÉES

Aux côtés de la Mairie de Cannes, des associations spécialisées dans la préservation des fonds marins et dans la sensibilisation du grand public, toutes générations confondues, apportent un savoir-faire précieux. Petit tour d'horizon non exhaustif :


© CPIE

CPIE : sensibilisation experte pour protéger la mer et le littoral

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des îles de Lérins & Pays d'Azur, fort du label national CPIE reconnu d'utilité publique, s'engage activement depuis 1986 pour la préservation des milieux naturels. Ses missions s'articulent autour de l'éducation et la sensibilisation du public, l'ingénierie, le conseil et la formation, menés par des experts scientifiques auprès des acteurs du territoire. Il intervient dans de multiples domaines : environnement marin et littoral, océanographie, météorologie, botanique, milieux aquatiques et urbains… Parmi ses actions on retrouve la campagne *Écogestes Méditerranée* de sensibilisation de plaisanciers, l'animation de classes de découverte ou encore la campagne de préservation des fonds marins menée avec l'association SMILO (voir page 61). Le CPIE soutient aussi la candidature des îles de Lérins au Patrimoine mondial de l'Unesco, portée par la Mairie de Cannes (voir page 45). Parmi ses nombreux outils pédagogiques, le Méditerranoscope, situé au Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite (Point Info Biodiversité), accueille chaque année des milliers de visiteurs. **Rens. www.cpieazur.fr**

Méditerranée 2000 : transmission et sensibilisation

Méditerranée 2000 a été créée en 1989 à l'initiative de la Mairie de Cannes et de Lyonnaise des eaux pour éduquer et fédérer autour de l'environnement, et notamment la préservation des milieux marins. Parmi ses principales actions, on retrouve des interventions actives de sensibilisation dans les écoles de l'agglomération avec notamment le dispositif *Objectif zéro déchet*, ainsi que dans les ports du territoire intercommunal ; l'organisation d'opérations de nettoyage du littoral, le pilotage de la campagne *Inf'Eau Mer*, avec la mise en place de stands sur les plages pour sensibiliser les baigneurs ou encore la formation auprès des professionnels, des demandeurs d'emploi ou du public en reconversion.
Rens. www.mediterranee2000.org





CSIL : une veille scientifique sur le milieu marin

Le Conseil Scientifique des îles de Lérins (CSIL) été créé en 1992 par des chercheurs de l'université de Nice Sophia Antipolis, de l'INRA d'Antibes et par la Mairie de Cannes. Il œuvre pour la connaissance et la protection des milieux littoraux méditerranéens. Grâce à une approche scientifique rigoureuse et des actions de sensibilisation, le CSIL contribue activement à leur sauvegarde. Parmi ses initiatives phares, le projet *ResMed* se penche sur la surveillance de la présence de résidus médicamenteux ou de micro-plastiques en zone littorale. La sensibilisation est également au cœur des préoccupations du CSIL. Elle mène aussi des suivis environnementaux, comme sur l'Écomusée sous-marin de l'île Sainte-Marguerite (voir page 11). Enfin, le CSIL veille à l'équilibre écologique lors de grands travaux, à l'image du suivi mené après la sécurisation du réseau d'eau potable immergé entre la pointe Croisette et l'île Sainte-Marguerite. **Rens. www.csil.free.fr**

Surfrider Fondation Europe : information et mobilisation



L'antenne des Alpes-Maritimes de Surfrider Fondation Europe présente trois axes d'action : information, mobilisation et éducation. Surfrider intervient notamment pour collecter des déchets dans le sports et sur les plages du littoral, en intervenant en milieu scolaire, ou encore en tenant des stands destinés à informer le grand public et notamment la jeunesse lors de grandes manifestations comme à Cannes les *Plages Électroniques* ou le Bal des Fous. L'association a également accompagné la Mairie de Cannes pour le lancement de la campagne contre les jets polluants de lingettes dans les toilettes en 2024 (voir page 61). **Rens.www.surfrider.fr**

NaturDive : restaurateur de posidonies

Depuis sa création en 2017, l'association NaturDive a pour objectif de mettre en œuvre, développer et encourager toute action visant à étudier, préserver, restaurer et protéger l'environnement marin. Elle agit ainsi pour la science, en étudiant la flore et la faune, la sensibilisation des scolaires. Parmi ses interventions phares à Cannes, on note le grand programme PRIME en cours de restauration des posidonies sur le site de l'écomusée sous-marin (voir page 10), soutenu par la municipalité via le Fonds de dotation Cannes, ou encore l'animation de l'Aire Marine éducative du Mouré Rouge (voir page 70) avec les élèves de l'école Marcel Pagnol.
Rens. https://naturdive.com


© Ioana Stoicescu

INNOVER POUR LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET LA DÉCARBONATION ÉNERGÉTIQUE

La municipalité fonde l'action écologique aussi sur la science et l'innovation, donc sur des investissements adéquats, synonymes d'efficacité. Pour économiser l'eau ou l'électricité et produire localement des énergies décarbonées, le Maire de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins concrétise de nombreuses réalisations, souvent pionnières. Les plus récentes technologies environnementales sont ainsi conjuguées aux mesures de bon sens pour combattre toute forme de gaspillage. Objectif : lutter contre le réchauffement climatique en limitant les gaz à effet de serre, agir pour notre souveraineté énergétique et protéger la planète en préservant ses ressources naturelles. Avec, en fil rouge, le souci permanent d'une autre protection importante : celle des contribuables.












Ici, nous utilisons les eaux
souterraines du parkin
préserver la ressource en eau pota





INNOVER POUR LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET LA DÉCARBONATION ÉNERGÉTIQUE

ÉCONOMISER L'EAU

Depuis 2001, date à laquelle David Lisnard devient président du SICASIL (Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup) avant d'être Maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins, la préservation de la ressource en eau de l'ouest du département est une priorité. Convaincu de la nécessité de sécuriser et moderniser le réseau et trouver des idées alternatives à l'utilisation de l'eau potable pour les usages domestiques, il a ainsi initié une stratégie d'anticipation et d'investissement pour lutter contre le gaspillage, renforcer la performance des équipements et développer des solutions innovantes. Une démarche qui a permis aux habitants du périmètre du SICASIL de ne jamais subir de restriction en eau, quel que soit le niveau de sécheresse.



Première en France : des eaux usées traitées réutilisées qui ont permis de sauvegarder 235 000 m³ d'eau potable depuis 2023

L'initiative pionnière de David Lisnard, qui proposait déjà depuis plus d'une décennie de réutiliser les 15 millions de m³ d'eaux usées traitées et ultrafiltrées par membranes et ultraviolets de la station d'épuration *Aquaviva* en substitution de l'eau potable pour différents usages, a enfin abouti il y a deux ans après une longue bataille administrative. En effet, le 26 mai 2023, l'Agglomération Cannes Lérins a obtenu l'autorisation par l'État de mettre en œuvre le projet. Ainsi, pour la première fois en France, Cannes et les communes de son agglomération ont pu utiliser ce procédé pour arroser leurs espaces verts, leurs terrains sportifs, leurs rues et nettoyer les véhicules de collecte et de propreté urbaine. À cet effet, une aire de lavage a été mise en service sur le site de la Roubine en février dernier. **Depuis 2023, ce procédé technique a permis de sauvegarder plus de 235 000 m³ d'eau potable.** Une extension du réseau d'eaux usées traitées au départ de la station d'épuration *Aquaviva* est ensuite prévue cette année avec notamment, sur le territoire cannois, 2150 mètres linéaires supplémentaires jusqu'au secteur Cannes La Bocca – grand Ouest. Cette année toujours, **la réutilisation des eaux usées traitées va servir à de nouveaux usages** comme le lavage de véhicules de la flotte *Palm Bus* (2 000 m³/an) ; l'hydrocurage des réseaux d'assainissement et pluvial (25 000 m³/an) ainsi que l'alimentation de la station d'hydrogène dont les travaux commencent ce mois de juin (6 000 m³/an). Et parce que l'exploitation de cette solution innovante va se poursuivre et s'élargir encore dans les années à venir, les eaux usées traitées seront, à l'horizon 2027, utilisées pour alimenter le réseau de chauffage et de refroidissement dont la réalisation est engagée par l'Agglomération Cannes Lérins et portée par l'entreprise délégataire *DALKIA* pour alimenter notamment à Cannes le secteur de Thales Alenia Space (voir page 27). À noter enfin que grâce à Cannes et à son *Programme Eau*, le gouvernement a publié le décret n°2023-835 du 29 août 2023 qui simplifie les procédures de réutilisation dles eaux usées pour les collectivités.**





> *Notre Programme Eau fait l'objet d'une démarche anticipée loin des considérations court-termistes. Nous avons réussi, malgré les lourdeurs administratives qui ont retardé son déploiement, à obtenir des résultats concrets et nous continuons d'avancer pour la planète comme pour le pouvoir d'achat des usagers.* DL



Des eaux brutes souterraines récupérées pour économiser l'eau potable

Autre source d'économie d'eau potable conséquente et originale mise en œuvre par la Mairie de Cannes : l'exploitation, depuis juillet 2023, des eaux brutes souterraines provenant d'une source souterraine découverte au parking Lamy dans les années 1990 et jusqu'ici inutilisée avant son rejet en mer. Ces eaux brutes servent désormais pour les mêmes usages que les eaux usées non traitées (voir page de gauche), mais également pour le lavage des bateaux de moins de 20 mètres non équipés de désalinisateurs dans les ports communaux Pierre Canto, Mouré Rouge et Pointe Croisette, équipés à cet effet de nouvelles stations innovantes. **Elles représentent au total 1,3 million de m³ annuels, soit autant d'eau potable économisée.**



Une chaire partenariale sur l'eau

L'Agglomération Cannes Lérins a accepté de contribuer financièrement à la création d'une Chaire partenariale sur l'eau mise en place par Université Côte d'Azur et le Département des Alpes-Maritimes. Une démarche menée pour faire face aux nouveaux défis imposés par les conséquences du changement climatique en matière de gestion des ressources en eau.

90 millions d'euros investis depuis 2001 pour moderniser, sécuriser le réseau d'eau potable et réduire les fuites

Grâce à cet investissement conséquent et permanent, 60 millions de m³ d'eau potable ont été préservés, l'objectif étant d'en économiser 10 millions de m³ de plus d'ici 2031, sachant qu'il y a encore 1000 km de réseau à renouveler. En 2024, ce sont 9,7 millions d'euros qui ont été consacrés à la fiabilité, la modernisation et la sécurisation du service public de l'eau potable. Objectifs : agir pour l'environnement en économisant l'eau, réduire les coûts de production et de distribution et garantir aux usagers du SICASIL une eau potable de très haute qualité.



Des fontaines en circuit fermé

Depuis 2014, la construction de fontaines en circuit fermé permet de recycler l'eau et évite de prélever 3,5 millions de m³ d'eau chaque année.

Les bâtiments communaux équipés de dispositifs pour moins consommer d'eau

L'installation dans les sanitaires des bâtiments municipaux de dispositifs d'économie de régulation du jet d'eau tels que des mousseurs et brise-jets dans les lavabos et de double chasse d'eau a permis de baisser de 28 % la consommation en dix ans. Par ailleurs, une douche de rinçage écologique développée par une entreprise cannoise, expérimentée dès l'été 2023 sur la plage Macé a démontré son efficacité. Elle permet de recycler 80 % de son eau grâce à un système de filtration et traitement sans produits chimiques, est connectée pour surveiller en temps réel la qualité de l'eau et nécessite très peu d'énergie. Économie moyenne : 1 168 litres d'eau par jour.

Un arrosage et un choix intelligents des espaces verts

Une gestion centralisée de l'arrosage des espaces verts et des stades mise en œuvre depuis 2019, ainsi que la généralisation du goutte à goutte, le choix d'essences peu gourmandes en eau ou encore le recours à un dispositif de télésurveillance pour vérifier l'état des arrosoirs et intervenir rapidement ont permis à la Mairie de Cannes de diminuer sa consommation en eau.



Une sensibilisation accrue aux économies d'eau

Une information et une sensibilisation accrue du grand public, toutes générations confondues, est menée par la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins, en partenariat avec le SICASIL. Un visuel a ainsi été créé pour inciter à adopter les bons gestes pour économiser l'eau. Une grande campagne de communication *TRÉS[O]R*, qui insiste sur le caractère précieux de la ressource, a également été réalisée en 2023. Le message visuel habille aussi les camions transportant l'eau usée traitée réutilisée (voir page de gauche). Les scolaires sont également sensibilisés, notamment dans le cadre du programme *Watty à l'école* mené par l'Agglomération et labellisé par le ministère de la Transition écologique, où les enfants apprennent aussi à économiser l'énergie.



So'EAU : un service public de l'eau qualitatif et compétitif



En 2023, David Lisnard a présenté, aux côtés de Jean-Michel Sauvage, Président du SICASIL, le nouveau service public de l'eau potable *So'EAU* entré en vigueur depuis janvier 2024 pour la totalité du territoire de l'Agglomération Cannes Lérins et du périmètre historique du SICASIL. Ce contrat poursuit le double objectif de mieux préserver la ressource en eau et de délivrer aux usagers du bassin de vie cannois une eau potable de très haute qualité, grâce à des solutions innovantes, tout en maintenant un tarif compétitif. *So'EAU* sera le premier service public d'eau potable labellisé *Aquacert*. Cette certification reconnaît la démarche novatrice et pionnière en matière de distribution de la ressource en eau potable, prenant en compte la qualité de l'eau d'abord mais aussi la sécurité auprès des consommateurs : dans le cadre de ce contrat, *SUEZ*, le délégataire, renforce ainsi encore les contrôles annuels et les vérifications des équipements et des produits chaque année.



RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Depuis 2014, les mesures pragmatiques de la municipalité pour lutter contre le gaspillage - en interne ou en collaboration avec l'Agglomération Cannes Lérins - et une politique d'investissement volontariste génèrent de conséquentes économies d'énergie en amélioration constante. La méthode ? L'installation d'équipements performants, une sensibilisation aux bonnes pratiques et la recherche permanente de solutions innovantes.





Les bâtiments communaux éclairés par des LED basse consommation

L'utilisation de LED basse consommation dans ces infrastructures communales a permis de consommer moins d'électricité. Des détecteurs de présence et interrupteurs à minuterie sont également installés. La réduction de la consommation d'électricité est ainsi estimée à 200 MWh/an en moyenne. Les bâtiments communaux commencent également à être équipés de dispositifs de gestion technique de bâtiment (GTB). C'est le cas, en 2024, de la crèche Les P'tits Mousses (photo), de la halte-garderie Les Elfes et d'une partie de la mairie annexe de la Ferrage. Le déploiement de GTB se poursuit cette année avec la suite de la mairie annexe de la Ferrage et la piscine Montfleury.



Éclairage public : une baisse de consommation de - 43 % depuis 2014

Depuis 2014, **la municipalité a entrepris une rénovation de l'éclairage public pour l'équiper de lumières LED basse consommation. Une consommation qui, grâce à cette démarche, a ainsi a diminué de - 43%, soit une baisse de 4000 MWh.** Cette opération est effectuée pour tous les grands projets de requalification urbaine, comme dans le cadre de travaux de voirie dans tous les quartiers. Elle inclut le remplacement de lanternes et sources lumineuses par des LED. Ainsi, dans le quartier Riou – Paillassou, où les lanternes des boulevards du Riou et Paillassou ont été respectivement remplacées en 2020 et 2022, et celles des **impasses Mimosas, Cigales et Violettes** en 2024 **une baisse de près de 50 % de la consommation** a été enregistrée. **Dans le secteur de Ranguin, une baisse de 50 %** également a été consécutive au remplacement des luminaires avenue de la Borde et avenue Michel Jourdan en 2024. Pour les quartiers Californie et Pointe Croisette, le remplacement des sources lumineuses entre 2021 et 2024 a permis **une diminution de 35 à 65 % selon les secteurs.** Chemin de Mauvarre, le remplacement des lanternes en 2023 a divisé la consommation par quatre. La même année, celles du **boulevard Alexandre III et de ses rues adjacentes** ont également été remplacées, **diminuant la consommation énergétique de - 53 %.** Enfin, la rénovation et l'embellissement des Allées de la Liberté jusqu'à la Pantiero aura permis de réduire également de - 53 % la consommation d'énergie grâce aux équipements installés. Ainsi, entre 2022 et 2024, 775 lanternes et 961 sources lumineuses, soit 1 736 luminaires ont été remplacés. Les opérations se poursuivent en 2025.



Travaux structurants ou de rénovation : une recherche permanente d'économie d'énergie

Choix des matériaux, de l'isolation, végétalisation, mobilier urbain… lors de chaque construction ou rénovation engagée par la Mairie de Cannes, l'économie d'énergie est au cœur de la démarche. À cet effet, une nouvelle cellule dédiée à l'*Efficacité énergétique*, composée de trois agents, a spécialement été créée. Ainsi par exemple, lors de sa rénovation complète, le bâtiment patrimonial du centre d'art La Malmaison a bénéficié d'une rénovation énergétique globale avec « relamping », à savoir remplacement des systèmes d'éclairage extérieurs et intérieurs par des dispositifs plus économes, changement des fenêtres, isolation thermique par l'intérieur, isolation de la toiture terrasse, remplacement des équipements de chauffage, ventilation et climatisation et installation d'une gestion technique de bâtiment (GTC) pour leur pilotage et celui de l'éclairage. Objectif : une efficacité énergétique optimale.

Les bâtiments communaux équipés de nouvelles chaudières plus économes en énergie

Depuis 2014, dans les bâtiments communaux, les anciennes chaudières sont remplacées par des chaudières modernes à condensation qui permettent de réaliser des économies de gaz pour une production de chaleur identique. Ainsi, près de trente chaudières ont été remplacées. Parmi les plus récentes : celle de l'école Alexandre Dumas (ex. Bocca Parc), soit une économie de 20 MWh par an (- 13%) et celle des archives Montrose, soit une économie de 1 MWh par an (- 5%). Il est prévu cette année de remplacer la chaudière des douches municipales et de la Maison des associations. De plus, l'ensemble des équipements relatifs au chauffage, à la ventilation et à la climatisation de la Faculté des métiers sera également changé en 2026.

Des audits énergétiques pour mieux et moins consommer

La municipalité a lancé une campagne d'audit sur les bâtiments communaux les plus énergivores en application du Dispositif *Éco Efficacité Tertiaire* (DEET). Les audits énergétiques ont concerné treize sites en 2023, 18 autres en 2024 et actuellement 17 sites pour 2025. À la suite des audits de 2023, la Mairie de Cannes a ainsi engagé des travaux d'isolation de combles perdus sur cinq bâtiments : l'école Maurice Alice, l'école Hélène Vagliano, l'école maternelle Miniconi, la direction des espaces verts et la mairie annexe de la Ferrage. L'économie énergétique générée par ces opérations est de - 110 MWh par an.

> *« La Mairie de Cannes n'a pas attendu d'être confrontée à la crise énergétique pour diminuer sa consommation. Comme dans de nombreux domaines, nous avons anticipé et fait preuve de bon sens.* DL



Illuminations : Cannes concilie esprit de Noël et sobriété énergétique

Grâce au remplacement ces dernières années des ampoules classiques par la technologie led (dont celui des lettres CANNES situées sur la place de la Castre), le coût de la consommation électrique des illuminations de Noël est devenu extrêmement faible – moins de 5 000 euros par an – et représente sur l'année moins de 1% de la puissance de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire cannois. Une initiative qui permet aujourd'hui d'offrir aux Cannois et visiteurs une ambiance de fête traditionnelle en période de fin d'année dans le respect des principes de sobriété énergétique qui guident l'action municipale.



Piscines : consommation de gaz réduite

Des échangeurs thermiques ont été mis en service dans les piscines cannoises pour chauffer l'eau de façon plus économique. Ainsi, depuis leur installation à la piscine des Oliviers et à la piscine du Grand Bleu en janvier 2024, l'économie sur la consommation de gaz réalisée sur les piscines s'élève à 830 MWh soit - 17%. En parallèle, une bâche thermique a été posée début 2025 sur le bassin du Grand bleu afin d'éviter que la température de l'eau ne baisse trop pendant la nuit (photo).

Les agents municipaux et le public sensibilisés à l'économie des ressources naturelles

Parce que chaque geste individuel compte en matière d'économie d'énergie ou d'eau (voir pages 20-21), la Mairie de Cannes mène des actions de sensibilisation auprès de ses agents comme du grand public. Le personnel municipal est ainsi informé sur les bonnes pratiques à adopter en matière d'utilisation du chauffage et de la climatisation (températures maximales ou minimales à respecter, extinction des dispositifs électriques lors des absences dans les locaux, etc.) La suppression des chauffages individuels d'appoint et l'installation d'horloges sur les alimentations électriques informatiques pour arrêter les mises en veille nocturnes ont également été mises en œuvre au sein des services municipaux. Pour le grand public, une campagne de communication impactante a été lancée en septembre 2022 pour encourager la population à diminuer son empreinte carbone par des gestes simples, dont la réduction de la consommation énergétique.



INNOVER POUR LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET LA DÉCARBONATION ÉNERGÉTIQUE

DÉCARBONER NOTRE ÉNERGIE

La décarbonation énergétique est un enjeu d'avenir majeur pour lutter contre le réchauffement climatique. Un défi relevé une fois encore sous l'impulsion de la Mairie de Cannes et de l'Agglomération Cannes Lérins grâce à un investissement massif - largement porté par le privé pour ne pas pénaliser les contribuables - dans les technologies les plus récentes. Le but est de produire de l'énergie propre et décarbonée. Parmi les objectifs fixés par le Plan Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET) 2025-2031 de l'Intercommunalité : une réduction de 40 % d'émissions de gaz à effet de serre, de 31 % de la consommation énergétique par rapport à 2012 et une augmentation de 22 % de la part d'énergies renouvelables dans sa consommation d'ici 2031. Une stratégie concrète et planifiée pour faire avancer l'écologie par le progrès.

Un Plan photovoltaïque ambitieux pour produire et partager l'électricité



En 2022, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins ont lancé un grand plan photovoltaïque afin d'installer des panneaux sur les toitures des bâtiments communaux, dont les écoles - à l'instar du groupe scolaire Marcel Pagnol déjà équipé - et ainsi partager la production d'électricité entre sites « producteurs » et sites « consommateurs ». Le 28 octobre 2024, David Lisnard a ainsi présenté l'installation de **184 panneaux photovoltaïques sur les toits de serres municipales** situées dans la Basse vallée de la Siagne (photos). L'équipement permet de couvrir 35 % de la consommation électrique totale des locaux occupés par la direction des espaces verts de la Ville, **soit une économie annuelle estimée à 8 000 euros** par an. Un investissement vertueux, qui s'est d'ailleurs vu attribuer une subvention représentant 66 % de son coût total par le Département des Alpes-Maritimes.



Si aux serres municipales l'électricité produite est entièrement utilisée sur place en autoconsommation individuelle, Cannes dispose de surfaces adaptées à des projets d'autoconsommations collectives (ACC) consistant cette fois à partager la production d'électricité entre des sites « producteurs » et des sites « consommateurs », proches géographiquement et reliés entre eux afin de composer des « grappes d'autoconsommation ». L'énergie produite transite alors par le réseau public de distribution d'électricité. Plusieurs sites pouvant être « producteurs » et alimenter des équipements municipaux aux alentours ont fait l'objet d'études de faisabilité. Ainsi, un premier « cluster d'autoconsommation collective » est en cours de réalisation. Il va engendrer, à terme, **une production photovoltaïque locale de 230MWh/an couvrant 30 % de la consommation électrique de cinq bâtiments sur le secteur de Bocca Nord** (Maison des Services Publics, Groupe Scolaire Saint Exupéry, crèche Les Elfes, groupe scolaire Marcel Pagnol, Cannes Tennis Garden). L'installation des 450 m² de la Maison des services publics de Ranguin, en parallèle de l'étanchéité du bâtiment, vient de s'achever pour mise en service. La pose de **450 m² de panneaux photovoltaïques sur l'école Saint-Exupéry**, qui a débuté en février dernier se termine en juillet. Les travaux de la seconde grappe d'autoconsommation collective démarrent en novembre 2025 pour une mise en service en juillet 2026. Cette dernière va permettre de **produire 324MWh/an couvrant 30 % de la consommation électrique de douze bâtiments sur le secteur de Bocca Centre** (dont la nouvelle Halle du marché place Paul Roubaud, le boulodrome Troncy-Jean Béraudo, le groupe scolaire Les Mûriers, la crèche Canta Grillou, l'école de la Verrerie, salle des Arlucs…). Autres sites concernés par les installations photovoltaïques : les bâtiments en rénovation de l'IUT de Cannes (travaux de juillet 2025 à février 2026) et l'École Eugène Vial.

> *« À Cannes, on ne met pas les équipements dans la nature, on les met sur les toitures. Le photovoltaïque conjugue écologie et économies. Intégré dans l'environnement, il produit de l'énergie décarbonée, peut faire baisser la facture d'électricité et renforce la souveraineté énergétique du territoire. »* DL



Cannes concrétise sa station d'hydrogène écologique

Dès l'année prochaine, Cannes sera la première ville de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à se doter d'une station d'hydrogène propre par électrolyse de l'eau pour alimenter une partie de sa flotte de bus en énergie décarbonée. Les travaux démarrent en ce mois de juin et la livraison est prévue au printemps 2026. Pour sa réalisation, la Mairie de Cannes a mis à disposition de l'Agglomération Cannes Lérins un terrain dans le secteur de la Roubine à Cannes-La Bocca. Le programme, baptisé *Cannes Lérins Hydrogène*, permet ainsi au bassin de vie de bénéficier d'une station qui fait appel à une technologie bas-carbone et va ainsi alimenter quatorze bus dès le printemps 2026 et à terme, 41 bus. La station pourra produire jusqu'à 800 kg par jour d'hydrogène propre. L'eau utilisée pour produire de l'hydrogène proviendra de la station d'épuration *Aquaviva* et sera de l'eau d'égout traitée. Le programme *Cannes Lérins Hydrogène* est réalisé en coopération avec *Hynamics* (filiale EDF), la Caisse des Dépôts et Consignations et la SEM 06 et est soutenu par l'ADEME (30 %), l'Europe (23 %) et la Région Sud PACA (5 %).

Exploiter le potentiel hydroélectrique de la Siagne

Une étude de faisabilité technico-économique a été menée pour développer une production hydroélectrique sur le bassin de vie avec l'implantation de turbines au niveau de la Siagne. Des missions de maîtrise d'œuvre ont ainsi été lancées. La puissance de l'équipement serait de 250 KW et la production escomptée de 800 MWh par an.

Valoriser les boues de la station d'épuration Aquaviva pour produire du biométhane

L'Agglomération Cannes Lérins poursuit, en partenariat avec GRDF, *Green Energy* et la Banque des territoires son étude de faisabilité sur la technologie de la gazéification hydrothermale. Ce procédé thermochimique à haute pression et à haute température permet de traiter et convertir des déchets organiques liquides en un gaz composé en grande partie de biométhane et d'hydrogène. Une expérimentation pilote est à l'étude. Un projet de méthanisation des boues d'épuration de la station Aquaviva est aussi à l'étude et pourrait produire près de 700 000 m³ de biogaz. Autre avantage : leur volume sera réduit de près de 35 %.



« L'hydrogène est une énergie qui peut être déterminante pour l'avenir. Nous faisons donc le choix de l'audace en nous dotant de la première station d'hydrogène vert de la région. » DL



Moins consommer grâce à l'énergie solaire

Cannes fait aussi appel à l'énergie solaire dans une démarche écologique. Depuis 2007, des panneaux solaires sont installés sur le toit du SICASIL. Depuis 2016, la Mairie de Cannes a équipé la commune de 130 corbeilles compactrices solaires ainsi que de bancs solaires connectés.



INNOVER POUR LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET LA DÉCARBONATION ÉNERGÉTIQUE

DES RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID À ÉNERGIE RENOUVELABLE

L'Agglomération Cannes Lérins fait partie des rares Intercommunalités de France à se doter, à terme, de six réseaux de chaleur à énergie renouvelable publics et privés (dont cinq qui concernent le territoire cannois). Ces projets sont propres, proposent à l'abonné un tarif stable et en moyenne 15 % moins cher qu'un mode de chauffage classique et participent à l'indépendance énergétique du bassin de vie.



Énergie Marine Cannes Croisette : exploiter l'énergie calorifique de la mer

Inscrit dans le cadre du grand programme d'embellissement et de rénovation de la Croisette, ce dispositif de thalassothermie a pour objectif de récupérer l'énergie calorifique de la mer et ainsi couvrir les besoins thermiques (chauffage et climatisation) des bâtiments alentours (47 copropriétés, douze hôtels, le collège Capron et le Palais des festivals et des congrès) en toute saison, remplaçant les systèmes au gaz et au fioul. Pour cela, un système d'échangeurs et de pompes à chaleur distribue l'énergie (chaud et froid) à travers le réseau de 8 700 mètres de canalisations enterrées, lequel sera ainsi alimenté à plus de 74 % par énergie renouvelable. C'est le délégataire de service public *ENGIE* qui a été sélectionné pour porter le projet sur 25 ans avec un investissement de 38 millions d'euros. Sur la durée du contrat plus de 125 000 tonnes de rejets de CO_2 seront ainsi évitées. Les travaux ont commencé en février 2025 pour une mise en service opérationnelle début 2027.



Cannes Bocca Énergies : une nouvelle centrale biomasse

La création d'une seconde centrale biomasse, à savoir un équipement qui produit de l'énergie à partir de déchets verts et de plaquettes forestières, est engagée par l'Agglomération et portée sur 30 ans par le délégataire *IDEX*, lequel va investir 22,4 millions d'euros. Elle alimentera en chaleur 5 560 logements dans les secteurs de La Frayère, Bastide Rouge et La Roubine. Le réseau sera couvert à 80 % par l'énergie renouvelable. Les travaux débuteront à l'automne 2025 et la mise en service de la centrale est prévue en 2026. Cette nouvelle centrale biomasse viendra s'ajouter à celle de Ranguin (voir page de droite).

Participez au financement de *Cannes Bocca Energies* (voir encadré page de droite). Rens. https://cannespaysdelerins.fr

Un réseau de chaleur et de froid à partir de l'énergie des eaux usées

Ce réseau va utiliser les eaux usées traitées au sortir de la station d'épuration *Aquaviva* pour en récupérer les calories et les frigories. Il concernera, pour le territoire cannois, le secteur de Thales Alenia Space à Cannes La Bocca et sera alimenté à 70 % d'énergie renouvelable. Le projet a été attribué en 2024 sur 25 ans à *DALKIA*, filiale du groupe *EDF*, pour un investissement privé de 23,6 millions d'euros. Sa mise en service sera opérationnelle début 2027.

Participez au financement de ce réseau de chaleur et de froid (voir encadré). Rens. https://cannespaysdelerins.fr



Ranguin : 900 logements du quartier alimentés par le bois

Depuis 2012, une première centrale biomasse, à savoir une chaufferie collective au bois de 2MW, alimente en chaleur 900 logements du quartier de Ranguin, dont ceux des domaines des Genêts et des Oliviers de l'OPH de Cannes Lérins et ceux de la copropriété des Oléandres, ainsi que l'école maternelle Frédéric Mistral.

Valoriser les déchets alimentaires et secs

Pour tendre vers l'autonomie de la gestion locale des déchets, l'Agglomération Cannes Lérins travaille sur la création d'unités de valorisation énergétiques locale à partir de déchets alimentaires, de déchets secs (combustibles solides de récupération) et de broyats d'encombrants. Une démarche menée dans le cadre de la stratégie de gestion autonome, mutualisée et durable des déchets à l'échelle du Pôle métropolitain *Cap Azur*.

« Les réseaux Énergie Marine Cannes Croisette, Cannes Bocca Énergies et le réseau de chaleur en sortie de la station d'épuration Aquaviva représentent 83 millions d'euros d'investissement portés par le privé, 28 km de réseau et 17 340 tonnes d'émissions de CO2 par an qui seront évitées. Nous décarbonons grâce à l'innovation, à la technologie, à des partenariats solides avec des entreprises reconnues pour leur expertise et ce, sans pénaliser les contribuables. » DL

Financement participatif : devenez acteur de la transition énergétique

Dans le cadre des délégations de service public (DSP) des réseaux de chaleur et de froid attribuées par l'Agglomération Cannes Lérins, deux opérateurs, *Cannes Bocca Energies (IDEX)* et *Aquaviva-Mandelieu-Cannes (DALKIA)* – voir ci-contre et ci-dessus – ont décidé d'ouvrir leur financement au grand public par l'intermédiaire de la plateforme française *Lendosphere*, leader européen du financement participatif pour la transition énergétique. Le financement participatif, ou "crowdfunding", est un mécanisme permettant aux citoyens d'accompagner financièrement des projets ou des entreprises en complément des canaux traditionnels de financement, tels que les banques. Ce modèle permet à un large public de contribuer à la réalisation des projets de leur territoire, tout en bénéficiant de leurs retombées financières. Le financement des réseaux de chaleur et de froid permet ainsi de :

> Contribuer à la transition énergétique : l'investissement dans ces projets participe à la transition énergétique du bassin de vie, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO2 ;

> Diversifier les investissements : ce type de financement permet de diversifier le portefeuille d'investissements, tout en bénéficiant de rendements financiers attractifs et en soutenant des initiatives locales et durables ;

> S'approprier les projets industriels : en investissant en direct dans des projets d'énergies renouvelables, les investisseurs choisissent en toute transparence le sens qu'ils veulent donner à leur épargne, devenant ainsi des acteurs engagés de la transition énergétique.

Rens. https://cannespaysdelerins.fr

PROTÉGER LA VILLE DES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Initiée dès 2014 par David Lisnard et renforcée au lendemain des violentes intempéries d'octobre 2015, la prévention des risques majeurs auxquels le territoire est exposé – et notamment des inondations – constitue un travail permanent et structurant. « Débétonnisation », végétalisation et création d'espaces de rétention ; installation de nouveaux équipements de protection ; entretien préventif des cours d'eau et vallons ou encore amélioration de la culture du risque et sensibilisation de toute la population : avec ses partenaires et l'Agglomération Cannes Lérins, la municipalité multiplie les actions pour préserver la ville, c'est-à-dire réduire l'impact des prochaines catastrophes naturelles.





Un PC de crise sécurisé a été créé en 2022.







Près de 400 mètres linéaires de barrières anti-inondations équipent désormais notre ville.





Les vallons sont désormais nettoyés régulièrement.



La nouvelle digue du Vieux-Port protège des coups de mer.

AGIR POUR PRÉVENIR LES RISQUES MAJEURS


Au cœur des actions d'anticipation du risque inondation, l'entretien des vallons est réalisé toute l'année.

Sous l'impulsion de David Lisnard, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins, fortes d'une expérience et d'une expertise reconnues, poursuivent le développement de dispositifs communaux et intercommunaux visant à anticiper, réduire et gérer au mieux l'impact des risques majeurs menaçant le territoire, et notamment le risque d'inondation.

Initiées dès 2014 par le Maire de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins – avec la création d'une délégation dédiée au sein de sa municipalité – les démarches municipale et intercommunale proactives et concertées en matière de prévention et de gestion des risques majeurs n'ont eu de cesse d'être renforcées depuis les intempéries de 2015, au point d'être reconnues aujourd'hui nationalement et internationalement comme un exemple (voir pages 6-7). Des actions qui ont notamment permis, le 23 septembre 2024, d'éviter que les pluies, d'une intensité comparable à celles de la tragédie d'octobre 2015, aient des conséquences lourdes sur le bassin de vie. « *Je l'ai toujours dit, notre bassin de vie connaîtra d'autres phénomènes d'inondation, quoi que nous fassions*, déclarait au lendemain de cet épisode David Lisnard, Président de l'Agglomération et Maire de Cannes, lors du point étape annuel des actions de prévention du risque inondation. *L'enjeu est donc d'agir pour en diminuer les conséquences humaines et matérielles.* »

Aménager le territoire face aux intempéries

Pour pouvoir faire face aux phénomènes climatiques récurrents, en lien avec la Ville, l'Agglomération a en effet signé avec l'État des Programmes d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) qui prévoient **145 millions d'euros d'opérations structurantes sur dix-huit ans** (dont 50 millions entre 2021 et 2026 pour le 1er PAPI, après un PAPI d'intention initial dès 2017). En outre, depuis 2016, **ce sont 52,7 millions d'euros qui ont déjà été investis** en travaux de réparation post-crue et aménagements structurants dont 9,7 millions d'euros en 2024 et 6,9 millions d'euros programmés pour 2025. Des aménagements qui ont notamment permis de **limiter l'impact** de la crue-éclair du 23 septembre 2024 sur certaines zones localisées.
La désimperméabilisation des sols est également une action majeure de prévention des inondations menée par Cannes Lérins qui a obtenu de façon anticipée la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) dès 2016. Pour y parvenir, l'Agglomération **sanctuarise ainsi des parcelles foncières à risque** afin d'y **démolir les habitations régulièrement inondées** et y **créer un espace naturel**, des zones d'expansion de crue ou des bassins d'orage. **20 000 m² d'acquisitions foncières** et d'espaces réservés dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) par l'Agglomération et les communes ont ainsi été réalisés sur l'ensemble du bassin de vie en 2024, et **plus de 215 000 m² depuis 2016.** À ce titre, **Cannes figure parmi les communes les plus actives en matière de sanctuarisation des espaces naturels**, comme en témoigne le PLU voté en novembre 2019 pour protéger les paysages cannois. Parmi les exemples récents d'aménagements structurants à Cannes, notons la **réalisation de deux bassins de rétention d'eau** au niveau de la salle des fêtes de La Bocca et impasse Nouvelle, **la plantation d'un verger** dans le secteur du Devens ou encore **l'élargissement du cours d'eau de La Frayère** (voir pages 32-33). Ce dernier se poursuivra en 2026, à l'instar d'autres travaux structurants à venir sur la commune : ceux menant à la **déviation du vallon de la Californie** vers le vallon Cros Veil, avenue Maréchal Juin.





En septembre 2023, David Lisnard a présenté un filet anti-déchets innovant, crucial dans la lutte contre les inondations, installé dans le vallon de la Foux.





Plus de 6 500 écoliers, collégiens et lycéens ont été sensibilisés depuis 2019.

Nettoyer, expérimenter et sensibiliser

Toutes ces opérations – réalisées ou à venir – font partie d'un **ensemble d'actions récurrentes menées toute l'année.** Parmi les mesures concernant l'entretien du territoire intercommunal, il est à noter que depuis 2016, **2,2 millions de m² de berges publiques ont été débroussaillées**, plus de **316 tonnes** de déchets naturels et anthropiques ont été enlevés des vallons et cours d'eau publics et 565 km de ces derniers ont été nettoyés sur la même période. En outre, **chaque année, 95 ouvrages tels que des pièges à embacles, des dégrilleurs ou des désableurs sont contrôlés avant et après chaque épisode pluvieux** par les équipes intercommunales. Plus spécifiquement à Cannes, **36 batardeaux** ont notamment été acquis depuis janvier 2018 pour protéger divers bâtiments communaux à risque comme la bibliothèque-médiathèque Romain Gary, le Palais des Victoires, la MJC Picaud ou encore le parking Laubeuf. **La sensibilisation à la culture du risque** fait également partie intégrante de la politique de l'Agglomération Cannes Lérins. En 2018, elle a même été la première collectivité de France à émettre des déclarations d'intérêt général pour astreindre les particuliers à entretenir leurs vallons et cours d'eau – qui représentent plus de 70 % de ces parcelles sur le bassin de vie. En cas de non-réalisation après relance, l'Intercommunalité réalise les travaux et les facture aux propriétaires. Avec cette même volonté d'informer la population, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour **alerter, sensibiliser et responsabiliser** les citoyens. Les derniers en date concernent les hôteliers du bassin de vie et les adhérents de *Cannes Seniors Le Club*, avec des ateliers de sensibilisation et de prévention lancés respectivement en mars 2025 et en juin 2024. Avant eux, ce sont plus de 4 500 élèves de CM1 et CM2, 1 085 collégiens et 946 lycéens qui ont été sensibilisés depuis 2019. Notons également – et notamment – la réédition en 2024 du DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) créé en 2018 par la Mairie de Cannes et décliné pour les enfants en 2022 ; un exercice de sécurité civile sur la thématique tsunami et le test en condition réelle du dispositif *FR-Alert* en avril 2023 qui s'inscrivent dans les nombreuses actions mises en place par la Ville pour lutter contre ce risque et qui lui ont valu la distinction internationale *Tsunami Ready* (voir page 6) ; la **mise en place en 2017 du service *Cannes Alerte***, système gratuit d'alerte à la population (via SMS, message vocal ou email) en cas de risques majeurs qui compte plus de 50 000 inscrits ; le **lancement du programme *Cannes Survie* en 2024**, visant à garantir la protection des habitants et des activités en anticipant les perturbations logistiques et matérielles en situation de crise ; **l'application gratuite d'alerte en temps réel *My Predict*** téléchargée plus de 15 000 fois depuis 2021 ; **les 383 hauts parleurs** installés sur le territoire de l'agglomératon ; **les 1 350 diagnostics de vulnérabilité du bâti** réalisés gratuitement par le cabinet spécialisé Mayane* (dont 204 pour lesquels les travaux ont été réalisés et les subventions versées) ou encore les plus de **16 300 courriers de rappel** et de sensibilisation envoyés pour prévenir et lutter contre le risque inondation en domaine privé. Sans oublier les interventions régulières auprès du public assurées par la centaine de bénévoles de la **Réserve communale de sécurité civile, créée en 2021** par le Maire de Cannes. Prévention, alerte et gestion des risques : dans chacun de ces domaines essentiels, Cannes continue d'agir.

*** Cabinet Mayane : 04 22 46 11 85**

> *L'enjeu est d'agir pour diminuer les conséquences humaines et matérielles des inondations. Nos ouvrages structurants comme l'élargissement des cours d'eau, la création de bassins de rétention, la destruction d'immeubles exposés, la sanctuarisation d'espaces naturels ou encore l'entretien systématique et régulier des vallons publics du bassin communautaire sont autant de réalisations qui, le 23 septembre 2024, ont limité le débordement des cours d'eau qui ainsi ne s'est pas ajouté au fort ruissellement. Nous continuons notre programme d'actions aussi volontariste que rigoureux et pionnier.* DL



Le nettoyage régulier des avaloirs (eaux de pluie) vise à éliminer les déchets empêchant le passage de l'eau.



Grâce à son action de prévention du risque tsunami, Cannes est devenue la première ville du bassin méditerranéen à recevoir la reconnaissance internationale *Tsunami Ready* (voir page 6).

DES ESPACES ET BÂTIMENTS RÉADAPTÉS AUX ÉVOLUTIONS DU CLIMAT

Risques inondation, submersion ou encore canicule : pour anticiper les conséquences du changement climatique, la « débétonnisation » et le réaménagement de certains terrains, cours d'eau et infrastructures publics est l'un des axes forts de l'action cannoise.



Avant Après



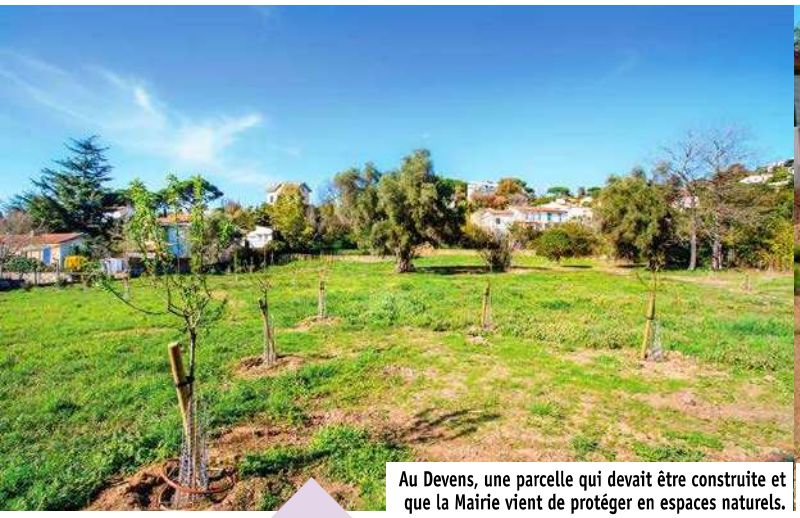
La Frayère : le cours d'eau élargi et une promenade végétalisée créée

En juillet 2024, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a terminé la première phase d'élargissement du cours d'eau de La Frayère. Sur 400 mètres entre l'avenue des Buissons ardents et le pont Amador Lopez, il est ainsi **passé de 14 à 25 mètres de largeur**, augmentant considérablement sa capacité hydraulique et réduisant le risque de débordement en cas de fortes intempéries. L'Intercommunalité a parallèlement procédé à la renaturation de l'espace, afin d'y **renforcer la biodiversité et offrir une promenade bucolique** le long des berges, avec **10 000 m² de surface végétalisée. 200 arbres supplémentaires ont été plantés**, portant un total de 259 spécimens à la fin de l'opération. Le *Fonds Vert* a d'ailleurs reconnu cette opération pour sa valeur environnementale et la sécurité qu'elle apporte, et a octroyé une subvention de 10 % du montant total de l'investissement. L'élargissement de La Frayère devrait se poursuivre début 2026 – après instruction des dossiers par l'État – entre le pont Amador Lopez et l'avenue Francis Tonner.

Le littoral toujours mieux protégé

Pour préserver le bord de mer des phénomènes de houle et lutter contre l'érosion des plages, la Mairie de Cannes agit sur plusieurs fronts. De façon régulière d'abord, en **entretenant le trait de côte** chaque année avant la saison estivale grâce à un apport de sable – provenant de carrières ou de gisements marins du Var – dans le respect des quantités maximales définies par arrêté préfectoral, soit 11 700 m³ par an, répartis sur toute la ville. Un volume d'environ 500 m³ est également stocké pour intervenir en urgence en cas de coup de mer. L'installation de **digues géotextiles sous-marines** au large des plages et l'élargissement de ces dernières est également une solution technique mise en œuvre : après les plages de la Croisette, celles du Midi et de La Bocca devraient prochainement en bénéficier. Et quand ils sont nécessaires, de grands travaux structurants sont réalisés pour conforter les digues protégeant les sites portuaires cannois, à l'image de celles définissant le périmètre du port Pierre Canto dont le renforcement est en cours. Cela fut aussi le cas de la **jetée Joséphine Baker**, inaugurée en juillet 2021 qui a considérablement renforcé les anciennes digues Laubeuf et du Large chargées de préserver le Vieux-Port de Cannes et les navires amarrés en limitant le franchissement des vagues (photo). Enfin, la rénovation et/ou la reconstruction de quatre pontons – plage Macé et à hauteur des hôtels *Martinez*, *Carlton* et *Marriott* – ont aussi été engagées pour protéger le littoral cannois.





Au Devens, une parcelle qui devait être construite et que la Mairie vient de protéger en espaces naturels.



Un bassin de rétention a été créé impasse Nouvelle où, jusqu'en 2023, se trouvaient des immeubles régulièrement inondés.

« Débétonniser » et végétaliser pour protéger

Plus de 215 000 m² d'acquisitions foncières et d'espaces réservés dans les PLU par l'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes (voir aussi pages 34-35) ont permis, depuis 2016, de débetonniser et désimperméabiliser le territoire, comme à Cannes, avec l'aménagement en 2024 d'un bassin de rétention d'eau de 200 m³ complétant le jardin de la nouvelle salle des fêtes de La Bocca ; la création en 2023 d'un autre bassin de rétention d'eau pluviale, cette fois impasse Nouvelle, avec des espaces verts et en lieu et place d'habitations régulièrement inondées ; ou encore la plantation, en 2022, dans le secteur du Devens, d'un verger au cœur d'un terrain désormais sanctuarisé par la Ville. Prochainement, une parcelle située boulevard Renée et Irène Paillassou et acquise à l'été 2024, sera métamorphosée en îlot de verdure de 5 000 m² en entrée de ville, la protégeant ainsi de la bétonnisation. Ainsi, depuis 2019 à Cannes, les zones naturelles ont progressé de 47 hectares et les zones agricoles de 18 ha – pour un total de 3 345,5 ha mer comprise.



Boulevard Renée et Irène Paillassou

Plan fraîcheur dans les écoles et crèches

Lancé par David Lisnard en 2020, le *Plan fraîcheur* ou *Plan de lutte contre la chaleur* en milieu scolaire contribue à proposer de bonnes conditions de vie dans les crèches et écoles de la commune. Il prévoit notamment la **végétalisation et la désimperméabilisation des cours de récréation** et **la mise à disposition d'espaces rafraîchis en permanence dans chaque établissement** pour améliorer le bien-être des enfants comme du corps enseignant. En 2024, ces travaux ont concerné la cour de l'école Hélène Vagliano qui a bénéficié d'un nouveau sol et de la création d'une zone de courses en gazon synthétique, sans oublier la plantation d'arbres et arbustes ; et l'école Eugène Vial, avec l'installation de nouveaux espaces végétalisés et d'un gazon synthétique. Depuis 2020, des travaux de climatisation ont également été réalisés dans l'espace parents-enfants *La Ruche*, à la halte-garderie *Les Genêts* et dans les crèches *Canta Grilou*, *Les Mûriers* et *Les Elfes*.

Des diagnostics « canicule » sur les bâtiments publics

Face à l'accélération des épisodes de forte chaleur, la municipalité a décidé de porter une attention particulière au confort d'été dans les bâtiments publics. Pour cela, la Ville de Cannes s'est rapprochée en 2024 du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), afin de réaliser des diagnostics « canicule » sur dix bâtiments publics de typologies différentes : écoles, crèches, locaux administratifs et salles de spectacle, notamment. Des recommandations seront élaborées concernant les travaux à envisager, l'amélioration des usages et les éventuelles prestations intellectuelles complémentaires qui s'avéreraient utiles.

Un poste municipal de commandement communal (PCC) fiable et innovant

Inauguré le 29 septembre 2022, le PCC de la Mairie de Cannes – performant et innovant afin d'optimiser la coordination en cas de crise et situé en zone non-inondable loin de la mer pour parer au risque tsunami – est équipé de dispositifs hautement technologiques. Ces derniers comprennent notamment la plateforme digitale de gestion multirisque *PUMA-X* dont Cannes est site pilote.





CANNES CULTIVE SA NATURE ET FAVORISE UN URBANISME DURABLE

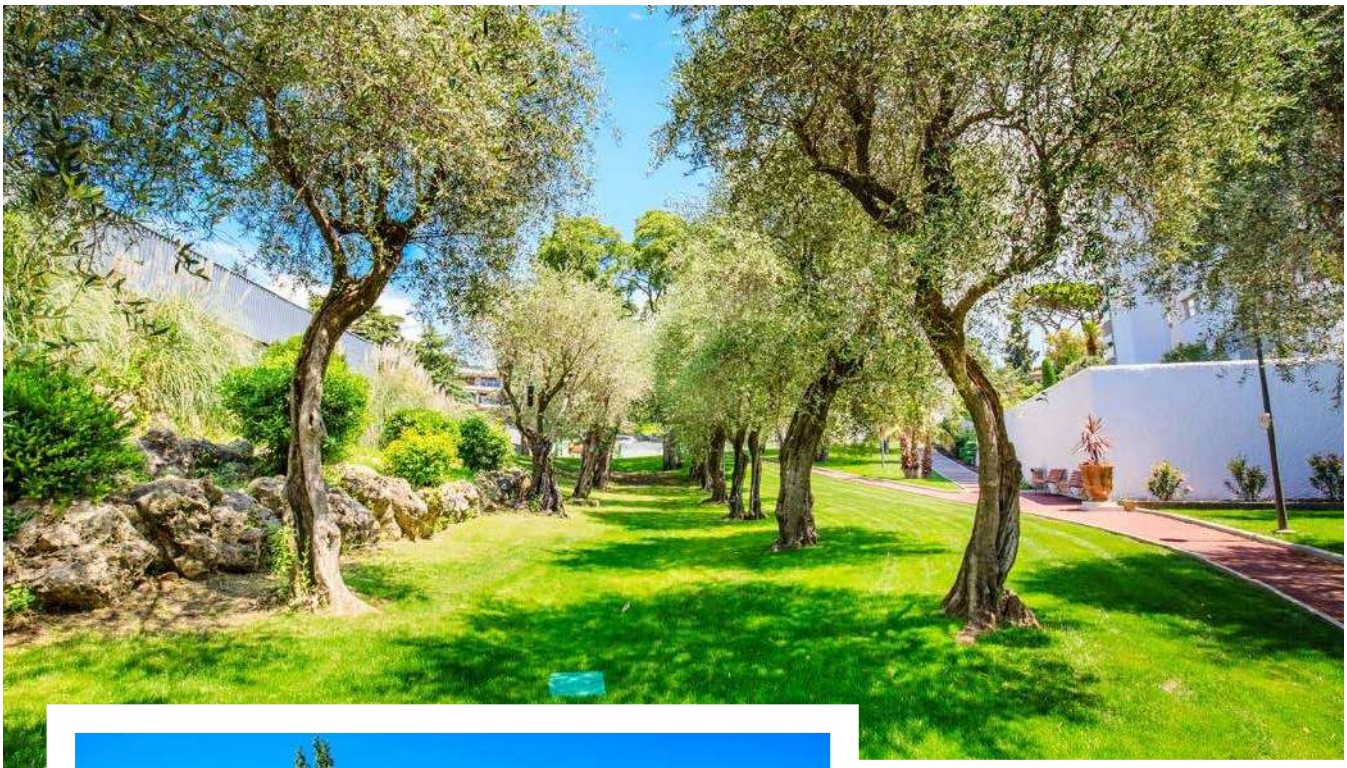
À Cannes, le vert n'est pas qu'une couleur, c'est un art de vivre. Des hauteurs parfumées de la Croix-des-Gardes, terre de jeu du flamboyant mimosa, jusqu'à l'archipel verdoyant des îles de Lérins, la nature y est reine, sanctuarisée, protégée et valorisée dans le respect de son identité, comme au cœur de la Basse vallée de la Siagne, où la Ville perpétue l'héritage agricole cannois pour mieux le transmettre. Et partout, squares soignés et jardins généreux continuent d'éclore ou de renaître au fil des quartiers dans une ville toujours plus arborée. Une dynamique environnementale portée avec constance par David Lisnard qui, fidèle à son projet de mandat, continue avec son équipe municipale de protéger les espaces naturels, développer les espaces verts et favoriser une gestion durable des espaces urbains.

















CANNES CULTIVE SA NATURE
ET FAVORISE UN URBANISME DURABLE



UNE VILLE JARDIN OÙ FLEURISSENT LES ESPACES VERTS

Avec 102 hectares d'espaces verts, Cannes est une ville où il fait bon vivre. 51 jardins, dont 11 créés et 21 rénovés par la municipalité depuis 2014 dans le cadre de son *Plan Squares*, sont autant de lieux de détente, de flânerie et de loisirs pour les familles que d'aires de jeux pour les enfants. Et le fleurissement à l'année des quartiers, où s'épanouissent 7 500 m² de massifs, achève d'embellir de couleurs et de senteurs la qualité de vie de chacun. Retour sur les plus belles pousses de ces dernières années.



Square Campestra : un nouvel îlot de verdure en cœur de ville

2 000 m² : c'est la surface du nouvel écrin de verdure inauguré le 25 avril dernier par David Lisnard. Le square Campestra, dernier né des espaces verts créés par la Mairie de Cannes, vient ainsi apporter une luxuriante bouffée d'oxygène supplémentaire en centre-ville, à proximité du boulevard Carnot, au croisement des rues Montboissier et Auber. Ancienne dépendance du Refuge des Cheminot, la parcelle comprend désormais 33 arbres, des arbustes, massifs de rosiers et pelouses. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite, clôturée, sécurisée et agrémentée de mobilier en ferronnerie. Composé également d'une aire de jeux de 175 m² adaptée aux enfants handicapés, d'espaces de repos sous tonnelle et d'un terrain de pétanque, ce nouveau jardin cannois est fin prêt à accueillir toutes les générations.



Jardin public Marthe Villalonga : rénové, préservé, arboré

Le Jardin public Marthe Villalonga, ex-jardin de Morès, a été inauguré le 24 mai 2024 après une rénovation opérée par la Mairie de Cannes, dans le respect de son authenticité. Ce havre de paix de 6 000 m², embelli et sécurisé, baptisé du nom de la célèbre comédienne française et résidente boccassienne, a bénéficié d'une belle cure de jouvence. Il a notamment été doté d'une placette avec pergola et fontaine, de nouveaux bancs, d'un remplacement et d'une mise en valeur de son éclairage ou encore de la plantation de douze grands arbres.



Le square des Oliviers : encore plus beau, plus vert et mieux équipé

Nouveaux matériaux, plantation de plus de trente arbres, création d'une aire de jeux, nouveaux cheminements piétons, zones ombragées, réfection de l'arrosage pour une consommation plus économe mais aussi installation de toilettes publiques accessibles à tous : le square des Oliviers, plus esthétique et mieux sécurisé, a été rénové par la municipalité et inauguré en juin 2021.

Le square du Caroubier au Suquet a fait peau neuve

Inaugurés le 25 novembre 2019, les nouveaux aménagements du square suspendu entre le Suquet et Forville, plus exactement entre la place Chanoine Paul Grau et la rue de la Castre, offrent un décor typiquement provençal à l'image du quartier historique Avec ses oliviers, cyprès, allées bordées de pierres et briques, il constitue un véritable havre de repos et quiétude. Pour compléter la végétation d'origine, la Mairie de Cannes a choisi des espèces adaptées au climat méditerranéen et peu gourmandes en eau telles que les santolines, agapanthes ou encore lavandes. Outre le fleurissement, il a été procédé à la réfection des murets, la reprise des enduits, la reprise des cheminements et des marches, la mise en place d'un garde-corps et d'une main courante pour sécuriser l'accès et la déambulation au cœur de ce nouvel Eden cannois.

« La Mairie de Cannes continue méthodiquement la végétalisation massive de la ville afin d'améliorer le cadre de vie de chacun, de renforcer la lutte contre la chaleur et de préserver la biodiversité. » DL



5 000 m² de verdure au Riou protégés de la bétonnisation

Échange de bon procédé entre la Mairie de Cannes et l'Association Les Jardins Familiaux Cannois de Saint Vincent : la première a acquis auprès de la seconde un terrain de 5 192 m² contre un autre de 1 329 m², dans le quartier Périer-Riou, à l'été 2024. Engagée pour lutter contre la bétonnisation et l'artificialisation des sols, cette opération permet - dans le cadre d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) protecteur des milieux naturels (voir pages 44-45) - de sanctuariser la parcelle de verdure en y empêchant toute construction immobilière.



Jardin embelli et sécurisé au Parc Beauvallon

Dans son souci constant d'oxygéner la ville, la Mairie de Cannes a procédé au printemps 2019 à la rénovation du jardin situé Allée du Parc Beauvallon. Au programme, reprise du revêtement pour cheminement piéton et autour des bancs, création de bordures pour canaliser les eaux et délimiter les espaces verts, réalisation de fascines chargées de retenir les terres en évitant le ravinement des talus lors des pluies et plantation de nouvelles essences méditerranéennes - lavandes et romarins - pour renforcer l'esthétique paysagère.



« Apporter du beau, de la poésie mais également de la respiration en cœur de ville à destination des familles. » DL

Le square René Cassin préservé, aménagé et végétalisé

Ce parc très fréquenté de l'avenue Maréchal Juin a fait l'objet d'un réaménagement et de nouvelles plantations inaugurés par David Lisnard en avril 2019. Outre les majestueux cyprès et cèdres préservés et sécurisés, de nouvelles essences à la fois méditerranéennes et tropicales sont venues agrémenter le paysage avec plus de 3 000 nouveaux plants. Le square René Cassin, du nom du célèbre Résistant et Prix Nobel de la paix, est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite comme aux familles et enfants avec son aire de jeu et sa fontaine bassin préservés, tout comme l'identité du lieu qui offre une oasis de verdure luxuriante sur 4 100 m², en pleine ville.

Cannes se pique d'apiculture

Parce qu'elles sont essentielles à la pollinisation et donc à notre existence, les abeilles sont les bienvenues à Cannes, où leur installation est favorisée, notamment par la Ville. Ces dernières années, des ruches hivernales ont ainsi été installées sur différents sites adaptés : la Croix-des-Gardes, la Villa Domergue, la Basse vallée de la Siagne, l'île Sainte-Marguerite. Même certains établissements privés en abritent sur leur toit, tel l'hôtel Juliana, où est notamment produit le *Miel de Cannes*. Nouveauté en 2025 : le Palais des festivals et des congrès leur déroule à son tour son tapis rouge puisqu'une quinzaine de ruches de cette marque cannoise - soit plus d'un million d'insectes hyménoptères - y seront accueillies en toiture, renforçant d'autant l'équilibre de l'écosystème naturel de la ville. Après avoir jasé sur les stars en mai, la Croisette pourra aussi désormais bourdonner.



Cannes, ville aux *4 fleurs* et mille couleurs

C'est un label couru par les collectivités et Cannes se distingue au plus haut niveau des Villes et Villages Fleuris dont le jury national attribue ses *4 fleurs* comme autant d'étoiles d'un classement rigoureux, reposant sur des critères exigeants d'esthétique urbaine, d'innovation et de protection de l'environnement. Outre la création d'espaces verts, c'est aussi leur entretien quotidien et écologique par les équipes de la Mairie de Cannes qui se voient ainsi récompensés et confirmés d'année en année. En 2024, seuls quatre communes des Alpes-Maritimes disposaient du précieux attribut : Cannes, Antibes, Nice et Menton.

« Ça pousse » dans les écoles et crèches municipales

Lancé à l'été 2019 par le Maire David Lisnard, le *Plan Fraîcheur* de la Mairie de Cannes se déploie au sein des établissements communaux destinés à l'accueil de la petite enfance et des scolaires (voir aussi page 33). L'un de ses volets essentiels comprend la végétalisation des cours et aires extérieures pour offrir aux enfants et à leurs encadrants de nouvelles sources ombrageuses







Des espaces verts entretenus toute l'année

Ils sont une centaine d'agents répartis en 25 équipes à entretenir les espaces verts urbains, squares et jardins publics, cimetières, plantations des garderies, crèches, écoles et autour des équipements sportifs, sur l'ensemble de la commune. Binage, plantation, nettoyage succèdent à la culture des plantes dans les serres municipales avec en moyenne, chaque année, 210 000 plantes à massifs, 10 000 renoncules, 20 000 bulbes et 500 plantes vertes produites sur un terrain de 1,5 hectare en plein cœur de la Basse vallée de la Siagne. Un travail essentiel à la qualité du cadre de vie des Cannois et à la notoriété de la ville jardin.

CANNES CULTIVE SA NATURE ET FAVORISE UN URBANISME DURABLE

La végétalisation est systématiquement inscrite au cœur des grands projets municipaux. Tour d'horizon non exhaustif des nouveaux écrins de verdure qui ont fleuri ou sont sur le point d'éclore dans notre ville.

DES GRANDS AMÉNAGEMENTS VÉGÉTALISÉS ET ARBORÉS



Allées de la Liberté : encore plus d'arbres en pleine terre

À l'issue des opérations de réaménagement et d'embellissement des Allées de la Liberté, le site compte aujourd'hui **224 arbres** dont **192 plantations et 32 conservations de sujets existants, contre 191 arbres auparavant.**



Photomontage non contractuel – image projet susceptible d'évoluer

Toit du marché Forville : vers un jardin des saveurs et des senteurs

Le projet de réaménagement du toit du marché Forville prévoit la réalisation d'un **grand jardin public des saveurs et des senteurs de 2 900 m²,** avec la **plantation d'arbres et agrumes typiques de Provence, de plantes aromatiques et à parfum.** Il a d'ailleurs reçu le soutien du *Fonds Vert* (fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) qui vient participer au financement de l'opération à hauteur de 50 % grâce à des points forts comme la plantation d'essences adaptées au climat méditerranéen économes en eau, la réduction des gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air et de vie pour les riverains et visiteurs et une dimension événementielle et environnementale intégrée.

Bocca centre : bientôt un nouveau parc paysager

102 arbres ont été plantés dans le cadre de la phase 1 de rénovation de Bocca centre et **70 autres le seront pour la phase 2**, soit un total de **172 arbres. Un parc paysager de 4 000 m²** sera également intégré derrière la future halle du marché.



Photomontage non contractuel – image projet susceptible d'évoluer



Photomontage non contractuel – image projet susceptible d'évoluer

Vieux-Port : un futur jardin paysager et panoramique à la place d'une dalle de goudron

128 arbres seront en tout plantés dans le cadre du projet de modernisation et d'embellissement du Vieux-Port de Cannes. Le futur parking Laubeuf sera ainsi couvert d'un **jardin paysager panoramique de 4 500 m², là où il n'y avait qu'une grande étendue de goudron.**

La Croisette : un patrimoine végétal préservé

La vaste opération d'embellissement et de réaménagement du boulevard de La Croisette prévoit une large part d'espaces végétalisés, composés d'essences autochtones adaptées au climat méditerranéen. Les arbres patrimoniaux ont été transplantés pour être conservés dans les serres municipales pendant les travaux.



Photomontage non contractuel – image projet susceptible d'évoluer

Nouvelle Frayère : à l'ombre de la nouvelle promenade

Le programme *Nouvelle Frayère* comprend une végétalisation importante et renforcée. Lors de l'élargissement du lit de La Frayère pour lutter contre les inondations (voir page 36), **plus de 100 arbres**, ont été plantés, créant une jolie promenade ombragée.



BoccaCabana : un littoral désormais plus ombragé

Tout au long des quatre premières phases de travaux déjà réalisées sur la promenade BoccaCabana, **plus de 1 200 arbres et arbustes ont été plantés.**



Croix-des-Gardes : une oliveraie épanouie

95 oliviers ont été plantés dans l'oliveraie du massif de la Croix-des-Gardes.





Quartier du Devens : arboré et fruitier

51 arbres fruitiers de type méditerranéen ont été plantés sur un terrain de 6 000 m² acquis par la municipalité pour éviter sa bétonnisation et lutter contre les inondations.

Avenue de Grasse : de nouveaux arbres

82 arbres ont été plantés dans le cadre des trois phases de réaménagement de l'avenue de Grasse.



Basse vallée de la Siagne : la fraîcheur d'un verger

Dans cette plaine de 75 hectares sanctuarisée par la municipalité qui comprend 48 ha consacrés aux zones agricoles et 20 ha d'espaces naturels abritant 50 jardins familiaux et partagés (voir page 49) un verger de 200 arbres fruitiers a été planté.



« Nous accompagnons chaque opération de rénovation urbaine de plantation d'arbres et d'espèces végétales. » DL

CANNES CULTIVE SA NATURE ET FAVORISE UN URBANISME DURABLE


Cèdre - Rue du Lys

Avec un tiers d'espaces naturels sur son territoire et plus de 37 000 arbres recensés – dont 1 124 individus remarquables, soit un arbre pour deux habitants – Cannes se distingue par l'un des meilleurs ratios parmi les grandes villes littorales. Et pour protéger et développer ce patrimoine arboré d'exception, la Mairie de Cannes déploie depuis 2014 un *Plan arbres*… qui porte ses fruits ! Visite non exhaustive en images à travers les quartiers.

CANNES, VILLE AUX 37 000 ARBRES


Jacarandas - Jardins de l'hôtel de ville



Micocouliers - Boulevard d'Oxford



Ginko Biloba - Port Canto



Pins parasols - Square Giaume



Palmiers - BoccaCabana promenade Jean-Hibert

Cannes déploie un nouvel outil pour mieux protéger ses arbres

La municipalité a adopté en mars dernier un barème concret d'évaluation de la valeur financière des arbres afin de pouvoir en facturer les dommages aux personnes responsables de dégradations. Conçu par l'association Plante et Cité, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE) et l'association COPALME, cet outil de mesure, reconnu comme une référence dans le domaine, garantit un suivi rigoureux de l'état de chaque arbre. Il est accessible gratuitement sur le site www.baremedelarbre.fr. Cannes se positionne ainsi parmi les premières collectivités à s'engager dans cette démarche ambitieuse, visant à renforcer la protection des arbres et à sensibiliser le public à leur importance.

Pourquoi des arbres sont-ils parfois coupés ?

La chute d'un arbre en milieu urbain peut avoir de graves conséquences si ce dernier tombe sur quelqu'un. D'où l'obligation de le couper mais uniquement en dernier recours et après avoir réalisé des études poussées. Des expertises régulières des arbres situés dans les endroits les plus passants sont ainsi menées par la Ville. Environ 2 000 arbres sont suivis régulièrement. Différentes techniques sont utilisées : simples expertises visuelles, utilisation de résistographes, réalisation de tomographie – une sorte de radiographie de l'arbre etc. Des tests de traction ou tests de mise en contrainte statique sont réalisés sur les arbres ; un moyen non destructif qui permet d'évaluer la résistance en flexion du tronc et la capacité d'ancrage dans le sol du système racinaire utilisé soit pour évaluer la stabilité d'un arbre, soit pour évaluer son risque de brisure. Ainsi par exemple, les platanes qui ont été coupés sur les Allées de la Liberté étaient malades et littéralement rongés de l'intérieur. Ils ont fait l'objet d'expertises poussées avant que la décision de les abattre ne soit prise. Le tronc creux et ravagé constaté après la coupe (photo) a confirmé que la majorité d'entre eux étaient condamnés, dangereux, que le reste était sur le point de le devenir, et qu'il fallait absolument les couper pour éviter des chutes dont les conséquences auraient pu être dramatiques.



Des traitements de plus en plus écologiques

Pour protéger le parc arboré cannois face aux attaques de nuisibles et autres maladies, la direction municipale des espaces verts utilise uniquement des traitements biologiques ; une démarche respectueuse de l'environnement qui a d'ailleurs largement contribué à l'obtention du label national *Quatre fleurs* par la Ville (voir page 39) : *bacillus thuringiensis* contre la chenille processionnaire, nématodes et chrysopes contre le tigre du platane, nématodes et champignon beauveria bassiana contre le charançon et le papillon palmivore ; piégeage des insectes nuisibles (charançons, papillons de la processionnaire du pin, etc.) à l'aide de phéromones (photo).



CANNES CULTIVE SA NATURE
ET FAVORISE UN URBANISME DURABLE

DES ESPACES NATURELS SANCTUARISÉS

UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) PROTECTEUR

350 hectares : c'est la surface boisée des îles de Lérins et de la Croix-des-Gardes. Ces précieux poumons verts cannois sont, comme celui de la Basse vallée de la Siagne (voir pages 48-49), désormais sanctuarisés par le Plan Local d'Urbanisme adopté par la municipalité en 2019 à l'issue de sa révision engagée dès 2014 par David Lisnard. Un PLU protecteur de l'environnement, qui a permis d'augmenter de 65 hectares les zones naturelles et agricoles cannoises.



© Axis Drone Mairie de Cannes

« Jamais les îles de Lérins n'avaient été autant protégées. Nous y veillons scrupuleusement. Elles sont des joyaux environnementaux et patrimoniaux qui fondent l'identité de Cannes et offrent aux Cannois, comme aux visiteurs du monde entier, un dépaysement total. » DL

Sainte-Marguerite, trésor insulaire préservé

L'île Sainte-Marguerite est l'un des fleurons du patrimoine naturel cannois sur lequel la municipalité veille farouchement. À quelques encablures de l'effervescence du centre-ville, on s'y promène au milieu d'une chênaie verte surmontée de pins d'Alep, d'une haie d'eucalyptus, à proximité d'un maquis infranchissable de salsepareille, pistachier lentisque et d'une vingtaine d'autres espèces qui constituent un vivarium naturel pour la faune terrestre et volatile riche de 170 espèces d'oiseaux, sept variétés de chauve-souris, des hérissons d'Europe, des écureuils roux, etc. Ce havre de paix exceptionnel, qui accueille jusqu'à 500 000 visiteurs par an, est aussi « *la forêt la plus visitée de France en pression à l'hectare* », selon Éric Tassone, technicien forestier de l'Office National des Forêts, gestionnaire de la réserve biologique du site (l'île Saint-Honorat étant quant à elle directement gérée par la communauté monastique qui en est propriétaire *ndlr*). À ses côtés, pour assurer l'entretien des lieux et la sensibilisation des usagers, notamment en matière de déchets et de risque incendie, la municipalité déploie le savoir-faire des agents municipaux et aussi, chaque été, des équipes de citoyens bénévoles de la Réserve communale de sécurité civile cannoise, créée en 2021.

...avec une zone d'embarquement rénovée

Pour offrir à l'île un accès maritime digne de ce nom, la Mairie de Cannes a réalisé une réhabilitation complète de sa zone débarquement dans le strict respect de l'identité du site. L'opération, effectuée durant trois saisons hivernales consécutives entre janvier 2022 et avril 2024, a permis la reconstruction complète des deux pontons et du quai d'accueil ainsi que du débarcadère poids lourds. Un ensemble aussi sécurisé qu'esthétique, réalisé avec des matériaux nobles, qui intègre aussi la mise en place d'un mobilier élégant et homogène en bois, d'un éclairage adapté, la plantation de huit micocouliers et la mise accessibilité des infrastructures pour les personnes à mobilité réduite.



...et une nouvelle signalétique respectueuse du site

La Mairie de Cannes et l'Office National des Forêts ont travaillé à la mise en place d'une nouvelle signalétique géolocalisante et informative des règles de sécurité et environnementales à respecter ou encore des activités disponibles, plus claire et esthétique, dès le débarcadère et aux abords des sites emblématiques de l'île Sainte-Marguerite. Par son parti pris graphique, elle s'inscrit parfaitement dans le paysage, propose des cartes panoramique ou encore des panneaux d'information sur la faune et la flore. Autre nouveauté, lancée à l'été 2024 : l'application mobile *Cannes Lérins & moi* permet aux visiteurs d'entrer dans l'histoire et le patrimoine à la fois naturel et culturel de l'île au gré de leur déambulation. Suivez le guide...



Saint-Honorat : une candidature au patrimoine de l'UNESCO qui avance

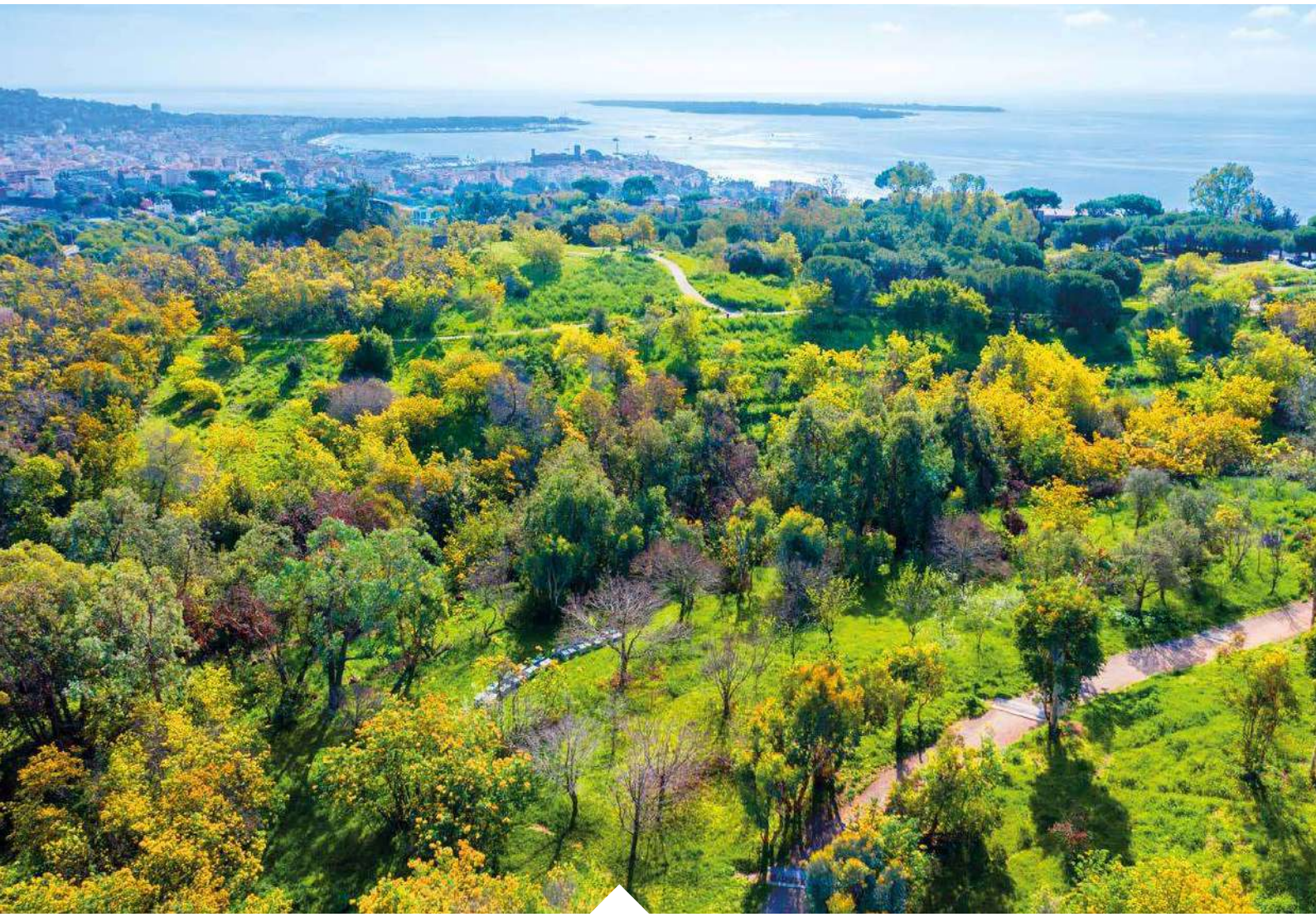
Lancée par David Lisnard pour protéger et valoriser ce joyau cannois, la candidature de l'île monastique Saint-Honorat au patrimoine mondial de l'UNESCO progresse. Son inscription par le Ministère de la culture sur la liste indicative des sites français proposés au classement, le 26 novembre 2021, l'installe dans une instruction suivie puisque le 20 juin 2023, une délégation cannoise a été auditionnée par le comité français afin de soutenir la valeur universelle singulière de l'île. Cette audition, validée d'un avis positif du jury, a enchaîné avec une autre rencontre, en juin 2024, sur l'intégrité, l'authenticité et le périmètre du domaine à classer. Le travail de la Mairie de Cannes et des Moines de l'Abbaye de Lérins se poursuit activement.



© Yann Arthus Bertrand

Le Zéro-déchet mis en place sur les îles de Lérins

Depuis le 1er juillet 2022, la Mairie de Cannes a procédé au retrait des 300 corbeilles à déchets sur l'île Sainte-Marguerite, les moines cisterciens de l'Abbaye de Lérins ayant adopté la même démarche sur l'île Saint-Honorat dont ils sont propriétaires. Objectifs : diminuer la pollution visuelle causée par les corbeilles et donc préserver le cadre naturel exceptionnel du territoire ; renforcer le civisme et la réflexion commune sur l'impérieuse nécessité de réduire notre production de déchets et enfin générer des économies. L'action est complétée d'une importante communication pour informer en amont les visiteurs de l'île avec des brochures disponibles aux Offices de tourisme, compagnies de transport maritime, hôtels, capitainerie, etc.) et a reçu, à l'automne 2024, le prix *Déchets* de l'association SMILO (Small Islands Organisation) (voir aussi page 61).



La Croix-des-Gardes, colline forestière protégée et entretenue

Composé d'une riche végétation à fort caractère provençal, le massif boisé de la Croix-des-Gardes arbore des chênes pubescents, verts, lièges, des pins parasols, des aulnes, des maquis méditerranéens hydrophiles auxquels ont été ajoutés 95 oliviers supplémentaires (voir aussi page 41) sans oublier les espèces importées tels l'eucalyptus et l'emblématique mimosa. Une mimosée a été créée, comptant 500 arbres plantés (greffés, donc non invasifs), exploitée par un professionnel qui assure une culture contrôlée de l'espèce. En 2022, un nouveau plan de gestion a été mis en place avec le Conservatoire du littoral. La direction municipale des espaces verts assure l'entretien du site, notamment le débroussaillage en prévention du risque incendie (voir aussi page ci-contre), en lien avec deux gardes du littoral. Un risque incendie contre lequel luttent également les ânes « débroussailleurs », installés sur le site par la Ville en partenariat avec l'association Anestérel, qui font la joie des promeneurs. Enfin, la colline est aussi un véritable paradis des sportifs avec un parcours de santé et la piste 10 de running matérialisée par le programme *Cannes capitale du sport en plein air* mené par David Lisnard en 2016. Et chaque année depuis 2018, la *Grande fête de la Croix-des-Gardes* est l'occasion de réunir les Cannois à travers festivités, ateliers, stands et animations. Un événement qui rassemble près de 2 000 personnes lors de chaque édition.







Une carrière intégrée au site pour les chevaux de la brigade équestre de la police municipale

La Mairie de Cannes a aménagé en février dernier une grande carrière équestre au cœur de la Croix-des-Gardes, dans le plus total respect du site. La nouvelle installation de 1 000 m² située près du poste de la brigade équestre à la Villa Buhler, dans un endroit calme, arboré et idéal pour le bien-être des animaux, permet désormais d'éviter les transports des chevaux pour l'entraînement et donc de réduire leur fatigue et risques de blessures. Elle favorise aussi l'interaction entre chevaux, cavaliers et promeneurs.

Une prévention active pour limiter le risque incendie

Face au risque incendie, la Mairie de Cannes multiplie les actions de prévention pour soutenir le travail des sapeurs-pompiers du SDIS 06. Outre le débroussaillage des sites forestiers, leur surveillance est assurée par la police municipale, également équipée d'un drone dédié depuis 2019 ainsi que d'extincteurs, et dont la vigilance de la brigade équestre dans les sentiers escarpés est précieuse. Des actions de sensibilisation du public à l'interdiction de l'usage du feu, de cigarettes et des jets de déchets sont également menées avec notamment le concours de la Réserve communale de sécurité civile. Enfin, des exercices de coordination des forces d'intervention, d'assistance et de secours sont régulièrement organisés.





Le chemin Font de Veyre réaménagé et sécurisé

Au pied de la Croix-des-Gardes, le chemin piétonnier Font de Veyre a fait l'objet, à l'été 2020, d'un lifting complet pour renforcer son esthétique et améliorer le confort des usagers, ainsi que leur sécurité. Ce sentier de 150 m, reliant l'allée Font de Veyre à l'avenue Sainte-Marguerite, a vu son caractère naturel préservé par des aménagements et matériaux adaptés. Des voies d'écoulement des eaux pluviales ont été réalisées, le talus conforté et de nouveaux luminaires équipés d'ampoules à basse consommation ont été installés.

Cannes rejoint l'Association des communes forestières

En mai 2023, la Mairie de Cannes a adhéré à l'Association des Communes Forestières du 06 qui vient participer au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine naturel et forestier des collectivités locales.

Un Plan Local d'Urbanisme qui préserve nos espaces naturels et l'identité de nos quartiers

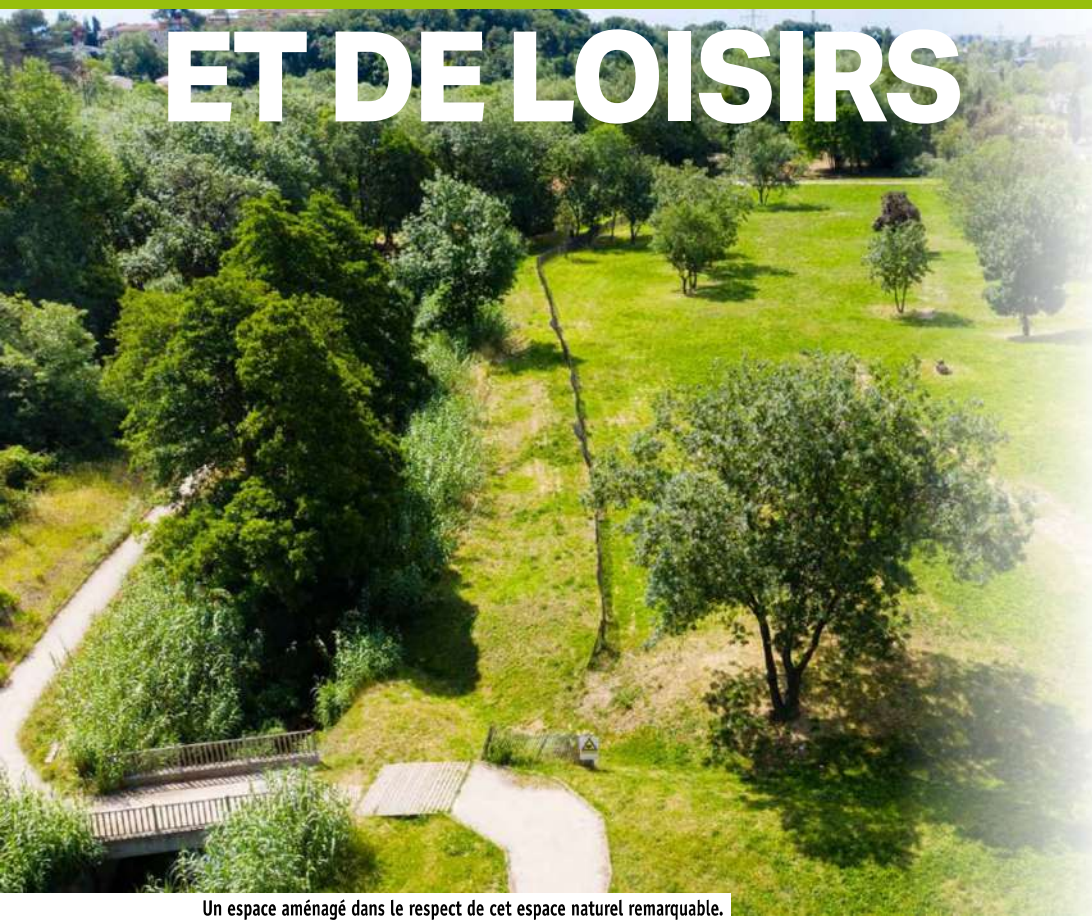
La révision du Plan local d'urbanisme engagée par David Lisnard dès 2014 a été approuvée le 18 novembre 2019 par le Conseil municipal. L'État avait alors salué « *un modèle de développement cohérent et équilibré* » préservant les paysages cannois et les espaces naturels. La sanctuarisation des lieux emblématiques de Cannes (îles de Lérins, Croix-des-Gardes, Basse vallée de la Siagne mais aussi Californie, Suquet et Pointe Croisette) a constitué un acte essentiel de ce nouveau document, dans lequel les zones agricoles et naturelles protégées ont progressé de 65 hectares ! Des constructions limitées, avec hauteurs raisonnables et en respectant le caractère des lieux et adaptées ont été imposées dans d'autres secteurs tels que le Petit Juas, les Broussailles, Picaud ou le Devens, ou encore, récemment, en juin 2024, à la suite de la modification n°4 du PLU, dans le quartier des Mûriers pour préserver et renforcer l'identité pavillonnaire du secteur ainsi que l'harmonie des maisons avec jardins. Depuis l'approbation du PLU cannois, qui est un document évolutif adapté au développement de la ville tout en veillant à préserver son caractère environnemental, différentes modifications ont en effet été adoptées par la municipalité pour renforcer encore la protection du territoire et de son identité. Elles ont notamment permis de geler des constructions pour conserver des parcelles naturelles afin de lutter contre la bétonnisation et l'artificialisation des sols et protéger les quartiers face aux risques majeurs tout en végétalisant le cadre de vie des habitants. Ç'a été le cas dans le quartier du Devens, impasse des peupliers où un verger a été créé, ou encore dans le quartier du Périer, boulevard Renée et Irène Paillassou où une parcelle verte de 5 000 m² a été protégée (voir aussi page 33).

« Nous avons voulu élaborer un PLU protecteur des habitants et du patrimoine, équilibré, concerté. Un PLU qui place l'humain au cœur de chaque décision. » DL

CANNES CULTIVE SA NATURE
ET FAVORISE UN URBANISME DURABLE



LA BASSE VALLÉE DE LA SIAGNE, TERRE AGRICOLE ET DE LOISIRS



Un espace aménagé dans le respect de cet espace naturel remarquable.

Sur 75 hectares de ce site vert et bucolique de l'ouest boccassien, entièrement sanctuarisé, la Mairie de Cannes en a consacré 48 à l'agriculture biologique et raisonnée et une vingtaine à des jardins familiaux et partagés. Le lieu est aussi aménagé en un espace de détente préservé pour les familles. Cette démarche volontariste conjugue enjeux environnementaux et alimentaires. Elle associe le pédagogique au ludique, l'innovation à la tradition et l'activité aux loisirs.

Qui a dit que l'herbe était plus verte ailleurs ? Certainement pas ceux qui ont pris l'habitude de fréquenter la Basse vallée de la Siagne pour ses espaces naturels, de culture agricole et de loisirs développés depuis 2014 dans le cadre du projet de mandat de David Lisnard. Située en limite communale avec Mandelieu et La Roquette, cette plaine verte sanctuarisée par la municipalité dans son Plan local d'urbanisme (voir page 47) conjugue développement de l'agriculture, écologie et art de vivre. Elle y accueille, outre une école de maraîchage bio, quatre agriculteurs (maraîchage, production de graines germées, de spiruline et apiculture). 48 potagers familiaux y sont cultivés par des Cannois et trois jardins partagés sont gérés par des associations (voir encadrés). Mais au-delà des légumes frais, on y trouve aussi un verger de 200 arbres fruitiers ainsi que des prés agrémentés de tables pour pique-niquer en famille. Un lieu pour se retrouver, se ressourcer, se reconnecter à son environnement célébré chaque année par une grande journée *Cannes Champêtre* à la mi-juin qui attire jusqu'à 2 000 personnes lors de chaque édition. C'est l'occasion pour le public, au-delà des activités, ateliers et stands proposés par la Mairie de Cannes et ses partenaires, de découvrir l'ensemble des exploitations agricoles présentes sur le site. En marge de l'api et agriculture, la Basse vallée de la Siagne abrite aussi une

Un producteur de spiruline est installé aux côtés des agriculteurs du site.







Institut Moreau-Daverne, quand le maraîchage biologique fait école

Produire une offre alimentaire professionnelle, compétitive et approvisionner progressivement les cantines municipales et la Faculté des Métiers, mais aussi pour le grand public et la restauration commerciale, en produits 100 % bio et 100 % locaux : telle est l'ambition de l'école de maraîchage biologique *Institut Moreau-Daverne* implantée dans la Basse Vallée de la Siagne sur un terrain de la Mairie de Cannes. D'une surface totale de 14 000 m², celui-ci est partagé en douze parcelles de 1 000 m² exploitées par les élèves agriculteurs selon la technique de la *French Method* et sous la forme d'une coopérative *Les Petites Fermes d'Azur* fondée par Christian Carnavalet. L'objectif : permettre aux apprenants de développer une culture biologique et d'en vivre. Depuis sa création en septembre 2021, l'école de maraîchage a déjà formé 21 élèves et 8 autres stagiaires sont en cours de formation. Cette démarche qui était dans le projet de mandat de David Lisnard, s'inscrit dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) mené par l'Agglomération Cannes Lérins avec de nombreux partenaires publics et privés, associatifs et particuliers du bassin de vie validé par l'État et qui a reçu le label 2 *En action*, le 19 mai 2024.

> *« Cette école est vertueuse à plus d'un titre : elle propose une offre agricole de fruits et légumes en circuits courts, contribue à préserver nos espaces naturels, sécurise les zones exposées aux risques majeurs, crée des emplois, propose une filière d'avenir en matière de formation, enseigne des techniques innovantes adaptées à la spécificité de notre commune et connectées à plus grande échelle aux enjeux de transition énergétique. »* DL

Aire Terrestre Éducative à destination des scolaires (voir page 70) et 2,1 km de sentiers piétons d'interprétation pédagogique correspondant également à la piste de jogging et de randonnée n°13 de *Cannes, capitale du sport en plein air*. En fin d'année 2025, un complexe de douze terrains de Padel viendra renforcer l'offre 100 % nature et loisirs de la Basse vallée de la Siagne au sein d'un établissement à l'architecture esthétique, végétalisée intégrée à l'environnement et écologiquement responsable. En parfait accord avec ce lieu d'exception protégé et valorisé par la Ville.



***Cannes Champêtre* attire chaque année autour de 2 000 personnes à la (re)découverte de la Basse vallée de la Siagne.**



Jardins familiaux et partagés : l'agriculture pour tous

Cannes compte désormais 118 jardins familiaux et cinq jardins partagés, potagers individuels ou collectifs, aménagés sur cinq sites différents : 50 dans la Basse vallée de la Siagne, 27 sur l'avenue Font-de-Veyre, 18 dans l'impasse Émile Zola à Ranguin, seize sur le boulevard du Périer et sept sur le boulevard de l'Estérel. Cette initiative agricole déployée par la Ville et ses partenaires répond à plusieurs objectifs : permettre à des personnes aux ressources limitées de disposer d'un espace de culture et de pouvoir se nourrir de leur récolte, renforcer la cohésion et la solidarité des habitants, encourager une activité physique bonne pour la santé et sanctuariser des espaces naturels en milieu urbain afin de lutter contre la densité et l'artificialisation des sols. À ce titre, en 2024, la Mairie de Cannes a fait l'acquisition d'un terrain de 5 000 m² dans le quartier Périer-Riou, composé de jardins familiaux et désormais protégé de toute bétonnisation pour préserver un cadre de vie sain et harmonieux **(voir page 33).**

L'Atelier du Zéro Six : une mécanique bien huilée soutenue par la Ville

Créée en 2011, l'association mobilise 800 personnes dans les Alpes-Maritimes autour de projets liés au développement d'un territoire à visage humain et enraciné dans le milieu naturel. Balades, animations, exploitation d'un jardin partagé mis à disposition par la Mairie de Cannes dans le quartier des Vallergues avec environ 350 personnes dans l'année, collecte d'olives dans les jardins de Ranguin et de la Frayère, apprentissage de la taille des oliviers dans la Croix-des-Gardes et différents espaces urbains sont quelques-unes des actions phares menées par un public, composé d'enfants et adultes, désireux de cultiver toujours davantage le lien social et à l'environnement. Dans une ambiance conviviale, ludique et de coopération, chacun trouve là l'occasion d'un épanouissement personnel par un travail collectif dont il est agréable de savourer les fruits.
Rens. www.atelierduzerosix.org

PROMOUVOIR LES DÉPLACEMENTS ÉCORESPONSABLES

Donner envie à l'usager d'opter pour les transports en commun grâce à un service toujours plus performant et écologique, encourager l'utilisation des véhicules propres, le recours au covoiturage ou encore les modes de déplacements doux tels que le vélo ou la marche à pied : à travers les actions de la Mairie de Cannes et de l'Agglomération Cannes Lérins – dans le cadre notamment de son grand *Plan de mobilité 2023-2032* initié sous l'impulsion de David Lisnard pour organiser de manière cohérente et durable sur une décennie les aménagements en matière de transports – tout est mis en œuvre pour limiter les émissions de gaz à effet de serre sur le bassin de vie.







Partout, des transports publics décarbonés et pratiques.





La nouvelle voie de bus BHNS au droit de la Pantiero s'inscrit dans le cadre de la rénovation des Allées de la Liberté. Un site qui accueille un nombre d'arbres de pleine terre plus important qu'avant.











Qui se souvient de comment c'était avant ? Maintenant, piétons et vélos ont aussi leur place, sans pénaliser le déplacement automobile et des bus.

PROMOUVOIR
LES DÉPLACEMENTS ÉCORESPONSABLES

LES TRANSPORTS EN COMMUN DÉVELOPPÉS

> *Nous renforçons notre offre de transports publics et répondons à un besoin croissant exprimé par la population par un service toujours plus performant et entièrement décarboné.* DL

Alternative au tout-voiture, le transport urbain cannois, via le réseau *Palm Bus* de l'Agglomération Cannes Lérins, se veut de plus en plus attractif grâce à un service sans cesse modernisé, toujours plus accessible, tourné vers l'innovation écologique avec le recours aux énergies alternatives et propres, et dont les formules tarifaires compétitives séduisent les usagers. En témoigne une fréquentation record en 2024 de près de 12 millions de voyages comptabilisés soit + 2,3 % par rapport à 2023. Et une croissance continue depuis dix ans.



Bus à Haut de Niveau de Service à La Pantiero : site embelli et rénové, service optimisé

Dans le cadre de la vaste opération de rénovation et de re-végétalisation du secteur des Allées de la Liberté et du Vieux Port orchestrée par la Mairie de Cannes, une voie de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) a été créée par l'Agglomération Cannes Lérins. Objectif : poursuivre l'installation du réseau de transport en commun en site propre pour un service optimisé tout en embellissant l'espace public. Deux voies dédiées au transport en commun, répondant aux normes d'accessibilité, offrent ainsi un linéaire de 350 mètres esthétique et végétalisé, dans le prolongement et dans l'esprit de la nouvelle promenade provençale des Allées. Onze lignes du réseau *Palm Bus* - dont *Palm Express A*, *Palm Bus* 1 et 2, *Palm Impérial* et la *City Palm* - empruntent et desservent depuis juillet 2024 ces nouveaux aménagements, comptabilisant une fréquence, en nette croissance, de 800 passages par jour ouvré.

Lignes principales : des bus plus grands, plus fréquents et avec une plus grande amplitude horaire

Pour répondre toujours davantage et dans les meilleures conditions de transport à la haute fréquentation des lignes *Palm Bus*, l'Agglomération Cannes Lérins renforce ses rotations avec une amplitude horaire élargie et des bus au nombre de places augmenté de 30 % sur les lignes A (Mandelieu > Gare SNCF de Cannes), 1 (Ranguin > Le Cannet Penh-Chaï) et 2 (Les Bastides > Blanchisserie du Cannet en desservant Cannes centre et l'Hôpital Simone Veil). Cinq bus articulés supplémentaires sont mis en service depuis mars 2025, portant à huit le nombre de véhicule de ce type. Les premiers départs sont avancés à 05h45 du lundi au samedi, soit 40 minutes plus tôt, et dès 06h30 le dimanche et jours fériés, soit encore 30 minutes plus tôt qu'avant. En soirée, afin de permettre aux habitants de l'agglomération de profiter au mieux des activités nocturnes, la fréquence de départ est fixée à 30 minutes tous les soirs (semaine, week-end et jours fériés compris). C'est deux fois plus qu'auparavant. Et des départs continuent d'être proposés au-delà de 23h30, et jusqu'à 02h45 via le service *Palm Night* les vendredis et samedis. Le 25 mai 2025, l'Agglomération et *Palm Bus* ont également augmenté la fréquence de passage de la ligne 21 (Hôtel de Ville > Notre-Dame des Pins), une des plus fréquentées avec plus de 234 000 voyageurs l'an dernier. Avec 12 millions de voyages en 2024, le réseau *Palm Bus* confirme l'attractivité de ses services inscrits dans une démarche écoresponsable.





Des navettes estivales pour aller à la plage

Deux lignes spécifiques desservent de mi-juin à mi-septembre le bord de mer pour permettre aux Cannois et estivants de se rendre à la plage l'esprit libéré des contraintes de circulation et de stationnement sur le littoral. Après la navette *BoccaCabana*, lancée en 2017 qui enregistrait 32 658 voyages en 2024, celle du Mouré Rouge a été mise en place en 2020 avec 18 701 voyages l'été dernier. Elles permettent de relier les parkings de la Plage pour la première et Roseraie-Croisette pour la seconde, avec la gratuité pour les personnes justifiant d'un titre de stationnement dans l'un ou l'autre de ces parcs.

Un réseau bus de plus en plus vert(ueux)

Développer un transport urbain toujours plus propre et serein pour les usagers comme les riverains est un objectif majeur de la Mairie de Cannes et de l'Agglomération Cannes Lérins qui travaillent à la décarbonation complète du réseau *Palm Bus* à l'horizon 2035. À ce jour déjà, **plus aucun bus ne roule à l'énergie fossile** et les véhicules sont ainsi alimentés par des sources énergétiques alternatives. **L'électricité** d'abord : en 2024, onze nouveaux véhicules électriques ont ainsi intégré la flotte *Palm Bus*, soit 10 % supplémentaires en seulement un an, portant à 42 le nombre de véhicules électriques mis en service depuis 2017 – dont les six navettes du centre-ville - soit 39,3 % de la totalité des 107 bus desservant l'agglomération. C'est ensuite du **biocarburant 100 % renouvelable** de production française et conforme aux normes antipollution EURO 6, qui alimente le reste des véhicules à moteur thermique. Enfin, dès cette année 2025, une douzaine de **bus à hydrogène vert** seront mis en service via le programme *Cannes Lérins H2* de création d'une station de production d'hydrogène vert lancé par l'Agglomération Cannes Lérins sous l'impulsion de David Lisnard (voir page 25).







© CACPL

Le digital développé pour faciliter les transports

Pour faciliter les démarches et l'organisation de déplacements des usagers des transports en commun, plusieurs initiatives digitales ont été engagées. En décembre 2024, l'Agglomération Cannes Lérins a lancé le site *palmdeplacements.fr*, qui centralise toutes les informations relatives aux modes de transport disponibles (bus, location de vélos, covoiturage, etc.) et permet de commander ou de recharger sa carte de transport. Un vrai plébiscite auprès des usagers et notamment des scolaires : 46 % d'entre eux, titulaires d'un *Pass Jeune* y ont ainsi eu recours en 2024. Enfin, pour simplifier les trajets à l'échelle du Pôle Métropolitain CAP AZUR, l'application *Palm Bus*, lancée en 2017, s'est enrichie en 2018 d'une fonctionnalité *Compagnon mobilité* qui regroupe également les données des réseaux *Sillages* (Agglomération du Pays de Grasse) et *Envibus* (Agglomération Sophia Antipolis) et de la SNCF. Elle permet notamment de rechercher un itinéraire et des horaires, d'acheter son titre de transport en ligne sous la forme d'un *e-ticket*, ou encore de vérifier les conditions de circulation sur le réseau en temps réel. Depuis 2024, d'autres fonctionnalités y ont été intégrées pour informer les usagers vélo ou en covoiturage. 9 000 connexions par jour, en moyenne, y ont été enregistrées au cours de l'année écoulée.

Le sans contact mis en place pour simplifier le paiement

En avril 2022, *Palm Bus* a été la première régie de transports publics de France à proposer le paiement du voyage sans contact sécurisé par carte bancaire ou smartphone (via les applications *Wero*, *Apple Pay*, *Google Pay* ou *Samsung Pay*), directement sur le terminal dont tous les véhicules sont équipés. Sur l'année 2024, 109 467 voyages ont ainsi été achetés chaque mois par ce moyen de paiement pratique et numérique, soit 34,2 % des titres vendus sur la même période. C'est 6 % de plus qu'en 2023. Un procédé qui complète les canaux traditionnels de paiement et de distribution du réseau *Palm Bus* que sont l'achat de *e-ticket* sur l'application mobile *Palm Bus* ou le paiement des titres de transport directement auprès du conducteur.



Une flotte de bus 100 % accessible aux personnes handicapées

L'intégralité des bus du réseau *Palm Bus* sont accessibles aux personnes handicapées avec 166 arrêts adaptés à Cannes, soit 86 % des arrêts dits prioritaires. Par ailleurs, la qualité du service *Palm à la demande*, spécifiquement dédié aux personnes à mobilité réduite, a permis une augmentation de fréquentation de + 50 % en dix ans.



PROMOUVOIR
LES DÉPLACEMENTS ÉCORESPONSABLES

LE VÉLO OU LA MARCHE À PIED ENCOURAGÉS ET FACILITÉS

Joindre le durable à l'agréable : tel est le défi du développement des modes de déplacements doux. Pour favoriser la pratique du vélo - avec ou sans assistance électrique - et de la marche à pied, des mesures concrètes sont ainsi mises en place par la Mairie de Cannes comme par l'Agglomération Cannes Lérins. Une réponse proactive au double enjeu de la préservation de notre environnement et de la sensibilisation à la pratique sportive, source de bien-être et d'épanouissement, favorisée dans le cadre du programme municipal *Cannes capitale du sport en plein air*.



Trois passerelles piétonnes installées à La Frayère

Améliorer le déplacement piéton des habitants, c'est aussi faciliter l'accessibilité et le désenclavement des quartiers. Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine *Nouvelle Frayère* lancée par David Lisnard, trois passerelles ont ainsi été installées au-dessus du cours d'eau du même nom : la première en 2020, la deuxième en 2022 et la troisième en 2023. Cette dernière permet désormais de relier à pied - ou en fauteuil pour les personnes à mobilité réduite - le chemin de l'École et le chemin des Chênes Verts. La réalisation de ces ouvrages, parfaitement intégrés à la future esthétique du quartier, permet de sécuriser les déplacements à pied et s'inscrit dans l'opération d'élargissement du lit de la Frayère pour lutter contre le risque inondations (voir page 32).





Plan vélo : Cannes double son réseau cyclable en 10 ans

Systématiquement intégrée aux travaux d'aménagement et d'embellissement de l'espace public - chaque fois que la configuration le permet - pour garantir fluidité et sécurité, la réalisation de nouvelles pistes cyclables permet de dédier une partie de la voirie à la circulation des vélos. Le linéaire communal atteint désormais les **36,2 kilomètres** (plus de 19,5 % des voies publiques), **contre 12 km** en 2014. Parmi les réalisations les plus importantes de ces dernières années, on compte les aménagements de *BoccaCabana* sur le boulevard du Midi-Louise Moreau et le boulevard du Rivage, du boulevard Paillassou au Riou, du boulevard Alexandre III, du boulevard Gazagnaire, de la Pointe Croisette, des Allées de la Liberté, de la Pantiero, du secteur Coubertin ou encore de la RD9 entre l'Abadie et l'entrée de La Roquette-sur-Siagne.







Des vélos électriques à louer

Depuis l'été 2024, l'Agglomération Cannes Lérins a élargi le dispositif *Palm vélo*, qui met à disposition 100 vélos électriques à la location mensuelle pour les résidents et salariés du territoire. Une initiative engagée en novembre 2020 et qui ne cesse de confirmer son succès avec une croissance de + 8 % de l'utilisation en 2024 par rapport à 2023 et un parc accru de 25 %. Depuis le 12 mai dernier, *Cannes Parking* propose également treize vélos électriques à la location en libre-service, sur le parking Palais avec *Mobicity*. **Rens. et tarifs www.palmdeplacements.fr et www.cannes.com**

« Outre son caractère environnemental évident, la promotion du vélo et de la marche à pied s'inscrit totalement dans le cadre de notre programme Cannes, capitale du sport en plein air. » DL

Le stationnement des vélos renforcé à travers la commune

Le développement des emplacements dédiés au stationnement des vélos se poursuit. 872 ont ainsi été créés par la Commune sur 164 sites depuis 2014, date à laquelle on comptait seulement 42 arceaux sur 10 sites pour toute la ville. Des abris vélo ont également été construits. En 2021 et 2022, sur le parking de la Bastide Rouge, deux ont été installés par l'Agglomération, proposant chacun douze emplacements, accessibles 24h/24 et 7j/7. En 2017, un abri de 26 places vélos avait également été réalisé par la SNCF en partenariat avec la Mairie de Cannes, la Région et le Département sur le boulevard d'Alsace aux abords de la gare. Il a été renforcé par la Région et *Gare & connexion* en novembre 2024 et peut aujourd'hui accueillir 138 vélos de façon sécurisée.









Le public sensibilisé à la pratique du vélo

La municipalité, aux côtés notamment de l'association Choisir le vélo, partenaire de la Ville depuis 2019, multiple les initiatives pour sensibiliser et mobiliser les usagers à la pratique de la petite reine, notamment dans le cadre d'événements tels que la *Semaine de la mobilité* ou lors de la piétonnisation du boulevard du midi-Louise Moreau (voir ci-dessous). Depuis 2024, au 4 chemin rural de La Frayère, l'association propose tous les samedis matin un atelier participatif de réparation de vélo ouvert au public. **Rens.www.choisirlevelo.org**

Le boulevard du Midi-Louise Moreau 100% piéton un dimanche par mois

C'est une tradition instaurée à la demande du Maire de Cannes depuis 2016, et qui est toujours aussi plébiscitée : chaque dernier dimanche du mois, le bord de mer ouest est entièrement dédié aux piétons pour la promenade ou le jogging, ainsi qu'aux vélos, rollers, et autres modes de déplacements doux. L'occasion d'une promenade conviviale et sécurisée en bord de mer.

Des pistes pour inciter à la marche ou au jogging

Dans le cadre du programme *Cannes, capitale du sport en plein air* lancé en 2016 par David Lisnard, des pistes ont été aménagées à travers le territoire communal pour favoriser la marche à pied, la randonnée ou le jogging. Elles représentent aujourd'hui 68 kilomètres répartis en 16 parcours matérialisés d'est en ouest et du littoral aux collines, identifiés en fonction de leur difficulté et dénivelé. Parmi elles, deux ont été rajoutées depuis 2019 : les pistes *15-Bel Horizon* et *16-La Boccassienne* proposent ainsi 9 km de loisirs supplémentaires. Le parcours est proposé par l'application mobile *Cannes Sports*.



Des espaces et des trottoirs rénovés pour faciliter la promenade

Du boulevard Gazagnaire à BoccaCabana, *en passant par la Jetée Joséphine* Baker ou le ponton de la Darse, le territoire cannois rénové et embelli s'offre chaque jour un peu plus à la promenade et à la flânerie des piétons avec des espaces dédiés. Et dans le cadre des *Plans voirie* et *Trottoir* initiés par David Lisnard, 6,7 kilomètres de trottoirs ont été refaits en 2024.



L'Agglomération Cannes Lérins adopte un schéma directeur cyclable

Dans le prolongement du *Plan vélo* initié en 2016 par la Mairie de Cannes, la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins a adopté, le 11 octobre 2024, un schéma directeur cyclable qui propose un plan d'action sur dix ans adapté au territoire. Objectifs : développer des aménagements cyclables continus, déployer des services associer au vélo et informer, communiquer et sensibiliser.

Un label *Accueil vélo* pour six sites de la ville

Six sites cannois ont obtenu le label *Accueil vélo*, marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance : la villa Rothschild et ses jardins, le Suquet des Artistes, le Musée des explorations du monde, l'embarcadère des îles de Lérins, la base nautique du Mouré Rouge et le Centre d'art contemporain La Malmaison.

PROMOUVOIR
LES DÉPLACEMENTS ÉCORESPONSABLES

FAVORISER LES VÉHICULES PROPRES ET OPTIMISER LES LIVRAISONS

Pour limiter les émissions de gaz carbonique en ville, outre la décarbonation des transports en commun, de nombreuses mesures sont mises en place par la Mairie de Cannes et l'Agglomération. Petit focus non exhaustif.



2H de stationnement gratuit grâce au disque vert

Le disque vert développé par la Mairie de Cannes offre 2 heures de stationnement gratuit sur les plus de 18 000 places en surface que comptent les rues communales pour les véhicules émettant moins de 100 g de CO_2 par kilomètre (case V7 de la carte grise). Sont concernés tout particulièrement les véhicules GNV, les véhicules électriques, hybrides, flexfuel E85 ou encore GPL. 1 345 véhicules - dont 166 nouveaux en 2024 – en sont bénéficiaires depuis sa mise en place à Cannes en 2015.



Avec *Wiiiz*, rechargez l'esprit tranquille

La Mairie de Cannes déploie, avec l'Agglomération Cannes Lérins et le Pôle métropolitain Cap Azur, un réseau de recharges électriques pour les véhicules particuliers stationnant sur la voie publique.
54 bornes de service *Wiiiz* sont ainsi accessibles à travers la ville, soit le double des équipements en place au début de l'année 2024, avec une fréquence d'utilisation en augmentation constante (+ 180 % en 2023 avec 51 818 rechargements dans l'agglomération par rapport à 2022).



Livraisons : pour une logistique durable

La Mairie de Cannes a permis l'installation dans l'un de ses locaux du quartier République, de la société *Transcan Eco-City*. L'entreprise de préparation de commandes et de transports de marchandises propose une logistique respectueuse de l'environnement puisque son service de livraison assure le dernier kilomètre à l'aide de vélos triporteurs à assistance électrique pour la desserte du centre-ville. Par ailleurs l'Agglomération travaille à l'élaboration d'une Charte de logistique urbaine durable, en faveur d'un transport de marchandises plus économe en énergie et moins émetteur de gaz à effet de serre, qui sera elle-même déclinée en plan d'actions multi-partenarial.

Une charte pour des autocars respectueux de l'environnement à Cannes

À l'été 2023 et l'initiative de David Lisnard, la Mairie de Cannes a mis en place une charte engageant, via la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs, les compagnies privées à satisfaire plusieurs exigences pour circuler dans la commune. Cette *Charte des autocaristes pour une desserte durable de la ville* impose notamment de ne pas utiliser de véhicules anciens trop polluants, d'affecter prioritairement pour Cannes des conducteurs formés à l'éco-conduite, de ne pas arrêter ou stationner les véhicules hors des endroits autorisés, de couper les moteurs à l'arrêt, etc.

Des véhicules municipaux plus propres

La Mairie de Cannes poursuit la diminution de son parc de véhicules d'intervention et de services tout en le transformant progressivement en véhicules électriques. Ils étaient déjà 111 à rouler à l'électricité en 2024 et seront 120 à la fin de l'année 2025.

Cannes Parking : 109 bornes de recharge pour véhicules électriques

Dans les parkings *Cannes Parking* repris en gestion communale en 2019, la Mairie de Cannes déploie, outre des formules tarifaires attractives, avec des heures gratuites en semaine et week-end, des bornes de recharge pour véhicules électriques. 49 bornes sont ainsi disponibles au parking Palais, 13 à Pantiero, 17 à Lamy, 24 (dont 12 pour la flotte de véhicules municipaux) à La Ferrage, six à Forville-Suquet. Au total, *Cannes Parking* comptait 109 équipements en 2024. 78 bornes supplémentaires seront installées pour 2025 : 44 à Suquet-Forville, 16 à Vauban et 18 dans le nouveau parc du centre Bocca.







***BlaBlaCar Daily*, application mobile gratuite à télécharger sur *App Store* (appareils Apple) et *Google Play* (Android).**
Rens. www.blablacardaily.com et www.palmdeplacements.fr/covoiturage

CANNES LÉRINS SOUTIENT LE COVOITURAGE

Depuis février 2022, l'Agglomération Cannes Lérins incite à opter pour le covoiturage quotidien via la plateforme *BlaBlaCar Daily**, en permettant aux passagers de voyager gratuitement et en rémunérant les conducteurs. Initialement proposé aux entreprises du bassin de vie, le dispositif a été étendu au grand public avec l'objectif d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets domicile-travail et ainsi préserver l'environnement.

Le soutien au développement du covoiturage pour les trajets domicile-travail est l'une des solutions innovantes imaginées lors du *Plan mobilité* 2023 -2032 de l'Agglomération. Un dispositif a ainsi été mis en œuvre avec *BlaBlaCar Daily**. Initié en partenariat avec les entreprises, il a ensuite été étendu à l'ensemble de la population et a même rejoint, en 2024, le service *Compagnon mobilité* de l'Intercommunalité via l'application *Palm Bus* ou le site palmdéplacements.fr (voir page 53). « *Tous les trajets prévus sur* BlaBlaCar Daily *et ayant pour point de départ ou d'arrivée l'une des cinq communes du territoire – Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer –, sont subventionnés par l'Agglomération*, précise Frédéric Marandon, directeur du pôle mobilité-transport de Cannes Lérins. *Concrètement, les covoitureurs se déplacent gratuitement, tandis que les conducteurs sont rémunérés pour chaque passager transporté, selon la distance parcourue et avec un maximum de deux trajets par jour et trois passagers par trajet. Cette rémunération permet de financer une partie des frais d'essence et d'entretien du véhicule.* »

Durable… et convivial !

Cependant, l'aspect financier n'est pas le seul atout du covoiturage. « *La convivialité des déplacements est également souvent évoquée* », poursuit Frédéric Marandon. En outre, les covoitureurs trouvent facilement des passagers sur leurs trajets quotidiens, et cela sans détour important, grâce notamment au fort développement de cette pratique et à la hausse du nombre d'utilisateurs. Fin décembre dernier, le service comptait ainsi 21 982 inscrits pour 6 372 covoitureurs réguliers. Preuve encore de la bonne santé du covoiturage dans le bassin de vie : 53 237 trajets ont été effectués en 2024, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2023. « *Ce service répond aussi aux besoins de déplacements sur des secteurs moins denses de l'agglomération, pour des trajets où l'offre des transports collectifs est moins importante, ou pour des trajets en horaires décalés de certains salariés.* »

> **53 237 TRAJETS EFFECTUÉS EN 2024**

Enfin, le covoiturage apparaît comme une alternative écoresponsable à l'utilisation individuelle d'une voiture en permettant de réduire les émissions de CO_2, la congestion routière et les besoins en stationnement. Autant d'avantages que de raisons de se laisser tenter par ce mode de transport à la fois doux pour le pouvoir d'achat et l'environnement.

*Ex. *Klaxit* jusqu'en juin 2024

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RÉDUIRE LES INCIVILITÉS ET LES DÉCHETS





PLAN anti incivisme #MairiedeCannes

La lutte contre l'incivisme et la gestion des déchets sont des volets majeurs des actions environnementales municipale et intercommunale. Amélioration et respect du travail des agents sur le terrain, information, répression, mais aussi recours à l'innovation et à la modernisation des dispositifs de propreté urbaine, de collecte et de tri sont autant de moyens déployés pour faire de Cannes une ville toujours plus propre et agréable à vivre.


ICI, VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES
POUR UN RETOUR À LA TERRE


PLAN
anti
incivisme


SOLAR
TRASH CAN


JCDecaux
LES CANNOIS luttent contre l'incivisme
LE CIVISME,
C'EST MON QUOTIDIEN
La ville est notre espace de vie, respectons-le
CANNES

DES ACTIONS CONCRÈTES
POUR RÉDUIRE LES INCIVILITÉS ET LES DÉCHETS

UNE LUTTE **OFFENSIVE** CONTRE L'INCIVISME

David Lisnard en a fait la "cause municipale" : la lutte contre l'incivisme, fléau de notre société. Nettoyage méthodique de l'espace public et réparations rapides, sanctions contre ceux qui dégradent et polluent, campagnes de communication percutantes, innovations pédagogiques : la Mairie agit concrètement pour faire reculer les incivilités et protéger notre cadre de vie.

Propreté urbaine : des moyens renforcés, une action reconnue

En 2024, la Mairie de Cannes a obtenu la 5e étoile du *Label Ville Eco-propre* – le plus haut niveau –, se classant ainsi parmi les communes les plus propres de France. Une distinction qui vient récompenser le travail quotidien des 210 agents municipaux mobilisés toujours plus activement sur le terrain (et près de 300 en période estivale) pour nettoyer l'espace public – 1 600 km de voies et 6,6 km de plages, 8 550 avaloirs, 8 km de bords de voies et 11 km de linéaire de caniveaux à grilles. Les équipes suivent le nouveau *Plan Propreté* mis en place par la municipalité en 2023 après une première réorganisation en 2017. Pour veiller à la propreté de la ville, ils disposent ainsi, outre le matériel traditionnel, de moyens performants, avec des équipements dotés des dernières technologies et/ou de l'intelligence artificielle à l'instar des 130 poubelles compactrices solaires connectées, de la vingtaine de sondes acquises pour surveiller le taux de remplissage des corbeilles en ville, des logiciels embarqués sur les aspiratrices couplés à des caméras et GPS ainsi qu'un système d'alerte connecté à la police municipale dans les zones sensibles. Une action qui a permis de réduire depuis 2017 de plus de 20 % le nombre d'interventions.



> *« Le civisme est la condition d'une bonne vie commune, respectueuse des autres comme de soi. C'est pourquoi la Mairie allie une répression forte – assumée et expliquée – à la prévention et l'engagement civique.* DL

Police municipale : tolérance zéro face aux incivilités

En lien avec les équipes de la Propreté urbaine, les 200 policiers municipaux déployés sur le terrain verbalisent systématiquement les auteurs d'incivilités constatées – jets de détritus, nuisances sonores, dépôts sauvages, etc. – tout en veillant sur la sécurité des habitants. La Ville s'est en outre dotée en 2021 de cinémomètres et caméras-piétons et renforce chaque année dans tous les quartiers son parc de caméras de vidéoprotection qui est le plus dense de France avec 998 caméras soit une pour 74 habitants. Depuis 2014, 282 782 PV ont été dressés pour incivisme.

Une lutte active contre les nuisances sonores

Pour lutter contre le bruit et sanctionner les véhicules bruyants, la municipalité s'est également dotée en 2021 de sonomètres. « *L'espace public est notre bien commun, un lieu de partage, donc de responsabilité individuelle*, a déclaré David Lisnard. *Les nuisances occasionnées par les deux-roues non homologués et la vitesse excessive de puissantes voitures sont un fléau contre lequel la Mairie de Cannes agit. Le contrôle et la sanction de ces comportements infractionnels sont indispensables et indissociables de notre stratégie de lutte contre l'incivisme* » Depuis le 1er janvier 2024, 455 PV pour nuisances sonores ont été dressés.





Une communication percutante

Depuis 2014, la municipalité mène un vaste plan de communication contre les incivilités et pour le civisme et a ainsi réalisé en interne une dizaine de campagnes impactantes. Inspirant de nombreuses collectivités en France et en Belgique, celles-ci déclinent, en français et dans d'autres langues pour toucher un maximum de public, plusieurs messages comme en 2024 *Le civisme c'est mon quotidien*. La même année, la lutte contre les jets de lingettes dans les toilettes était ciblée à travers une déclinaison du message *Un petit geste ? Non, de grosses conséquences*, imaginé à l'origine contre les jets de mégots – qui font l'objet d'un dispositif global (voir ci-contre).



Sensibiliser tous les âges au civisme

La Mairie de Cannes développe une large palette d'actions pour promouvoir le civisme auprès de tous les publics : *Passeport* et *Guide du civisme*, rubrique mensuelle dédiée dans *Cannes Soleil*, *Palmes du civisme*, interventions de la police municipale auprès des enfants et adultes, etc. (voir page 69).







Des dispositifs urbains impactants

Outre la communication plus classique, la Ville de Cannes mise sur des dispositifs urbains marquants pour sensibiliser la population à la lutte contre l'incivisme. Depuis 2023, une boîte à déchets transparente et mobile circule ainsi dans les quartiers, à l'image de la spectaculaire boîte à mégots installée sur l'espace public dès 2018. Avec la même volonté de marquer les esprits des Cannois et visiteurs, un poisson pédagogique rempli de déchets collectés lors de nettoyages du littoral a été placé en 2019 sur les plages, rejoint en 2022 par un dauphin pédagogique. Cette même année, des compacteurs à déchets connectés, situés rue Pasteur et rue Rouaze, ont été habillés de visuels dissuasifs pour limiter les dépôts sauvages. Une signalétique au sol rappelle aussi l'obligation de ramasser les déjections canines. Enfin, à noter que la campagne *Ici commence la mer*, lancée en 2015 par David Lisnard, a permis l'installation de 800 plaques en lave émaillée près des grilles d'eaux pluviales, dont 50 dans des écoles depuis 2019.

PLAN anti incivisme #MairiedeCannes

Sainte-Marguerite sans poubelles : une initiative écoresponsable saluée

Le 17 octobre 2024, l'association SMILO (Small Island Organisation) a décerné à la Mairie de Cannes le prix *Déchets*, en reconnaissance de ses actions en faveur d'une gestion durable sur l'île Sainte-Marguerite et notamment en matière de réduction, de tri et de valorisation des déchets. Cela comprend des opérations de sensibilisation pour responsabiliser les usagers et visiteurs à la gestion de leurs propres déchets mais aussi en 2022 la suppression des 300 corbeilles présentes sur le territoire insulaire (voir aussi page 7).



Cannes s'associe à *Citeo* contre les incivilités

C'est une première dans les Alpes-Maritimes ! Le 15 juillet 2024, la Mairie de Cannes a acté un partenariat avec *Citeo* sur la gestion des déchets abandonnés diffus. Cette convention prévoit notamment une subvention annuelle de 310 000 euros sur trois ans qui doit permettre à la municipalité de poursuivre ses opérations de prévention, d'éducation et de répression contre les déchets abandonnés et ainsi de maintenir les espaces publics à un haut niveau de propreté.

Une lutte ciblée contre les mégots sur l'espace public

Chaque mégot jeté au sol peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Pour lutter contre ce véritable fléau, la Mairie de Cannes a déployé une campagne choc en 2023 – *Un petit geste ? Non ! De grosses conséquences !* – sur 66 abribus équipés de cendriers écomégots permettant de collecter les mégots pour les recycler et l'a relayée auprès des commerçants via 1 500 kits de communication. Cette action complète les dispositifs engagés depuis 2014 : boîte à mégots géante (246 000 collectés/an), deux plages sans tabac, 1 200 corbeilles cendriers, 13 cendriers ludiques et 25 000 cendriers de poche distribués chaque année.



DES ACTIONS CONCRÈTES
POUR RÉDUIRE LES INCIVILITÉS ET LES DÉCHETS

Optimiser la collecte et le tri des déchets pour mieux les valoriser et ainsi limiter leur impact sur l'environnement comme leur coût pour les contribuables : tels sont les enjeux de la politique proactive et innovante menée par la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins en la matière.

TRIER, COLLECTER, VALORISER

PLAN anti incivisme #MairiedeCannes





Une collecte des déchets modernisée et innovante

La collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables est assurée toute l'année par l'Agglomération Cannes Lérins. Depuis octobre 2022, ce service a été repensé afin de répondre à de nouvelles exigences en matière d'écologie et d'efficacité. L'Intercommunalité a d'ailleurs reçu plusieurs distinctions pour saluer la qualité de sa collecte (voir pages 6-7). La fréquence des tournées a ainsi été ajustée en fonction des volumes de déchets produits selon les différents secteurs résidentiels et d'activité du territoire. Cette réorganisation a été précédée, en février 2022, par la mise en place d'un nouveau Centre opérationnel de pilotage de la collecte, équipé d'un Système d'Aide à l'Exploitation. Ce dispositif innovant permet de suivre les tournées en temps réel, de géolocaliser les bennes et d'intervenir rapidement en cas de problème, garantissant ainsi un service de qualité. En 2024, Cannes Lérins a également expérimenté une technologie intégrant l'intelligence artificielle (IA) et capable d'identifier plus de cinquante types de déchets. Cette solution vise à améliorer significativement la qualité du tri et la performance globale de la gestion des déchets grâce à la génération d'une cartographie fine des erreurs de tri permettant d'identifier les zones où les pratiques sont inadaptées. Une IA et des technologies de pointe également de plus en plus présentes dans les matériels acquis pour la Propreté urbaine par la Mairie de Cannes dans le cadre de la mise en œuvre de son *Plan Propreté* (voir pages 60-61).



Le compostage à Cannes : une seconde nature

Le 1er janvier 2024, l'Intercommunalité a lancé un plan d'actions sur trois ans en faveur du compostage et de la collecte des biodéchets. Ce dernier, qui s'inscrit dans la continuité des expérimentations menées dès 2022 à Cannes, a conduit à l'installation, en mars 2024, de 34 bornes d'apport volontaire dans les quartiers du Petit Juas, de Carnot, ainsi que dans le centre-ville. Les écoles Méro, Eugène Vial, Maurice Alice et Jacqueline de Romilly, le marché Forville ainsi qu'une trentaine de professionnels sont également collectés en porte à porte. En 2024, 2 317 bioseaux ont été distribués et plus de 16 900 dépôts ont été réalisés dans les 34 bornes réparties sur le territoire. Chaque semaine, environ 350 foyers participent activement au tri des biodéchets, permettant ainsi la collecte de 68 tonnes de matière organique en une année. En outre, depuis 2018, l'Agglomération Cannes Lérins accompagne ce geste de valorisation des déchets organiques en sensibilisant la population et en mettant en place un vaste réseau de composteurs individuels et collectifs. Ainsi, depuis cette date, 1 400 composteurs individuels ont été distribués, tandis qu'en 2024, l'Intercommunalité en a distribué 250 et a installé dix-huit nouveaux sites de compostage collectif, dont huit à Cannes. Quatre autres seront prochainement installés à La Bocca, aux squares des Lavandes, Sainte-Rosalie, D'Aurel et au croisement de Louis Armand-Francis Tonner.

Cannes récompensée pour sa gestion durable de son matériel

Pour éviter de jeter son matériel réformé et lui donner une seconde vie tout en générant des recettes pour la collectivité (voir pages 4-5), la Mairie de Cannes le met en vente sur la plateforme nationale spécialisée Agorastore, laquelle lui a attribué le prix *Vendeur OR 2024*.



Relais Tri Mobile : le tri près de chez soi

Mis en place en février 2020 par l'Agglomération Cannes Lérins, le Relais Tri Mobile est un service de collecte de proximité itinérant et gratuit. Très prisé des Cannois, ce dispositif – qui vise à faciliter le tri en réceptionnant au plus près des usagers les objets peu volumineux, les déchets dangereux, les huiles alimentaires usagées ou encore l'électroménager de petite taille – a collecté en 2024 un total de 6,49 tonnes d'encombrants à Cannes. Le Relais Tri Mobile s'y installe alternativement place Saint-Jin Jin, sur le parking de la médiathèque Ranguin, sur les Allées de la Liberté et place du marché de La Bocca, selon un planning à retrouver sur **www.canneslerins-infotri.fr**

> *« Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas, mais en attendant de trouver la solution de ne plus en produire, nous devons en faire une ressource. C'est tout le sens du tri : isoler certains déchets pour leur donner une seconde vie. »* DL

Cap Azur réorganise une gestion des déchets plus efficace et plus économe pour l'ouest du département

Lors du Conseil métropolitain de Cap Azur tenu à Cannes le 25 mars 2024, les Présidents des Intercommunalités de Cannes Lérins, Sophia Antipolis, Pays de Grasse et Alpes d'Azur ont entériné la signature d'une convention de coopération entre les deux syndicats intercommunaux de traitement des déchets, le SMED et UNIVALOM, pour une durée de quarante ans. Ce partenariat historique – qui engage la création d'une filière complète de gestion et de valorisation des déchets de l'ouest du département et dont l'objectif est d'échanger et de partager les tonnages tout en baissant le coût de leur traitement – va permettre aux Intercommunalités membres de Cap Azur de réaliser entre un et deux millions d'euros d'économies par an.



Seconde vie pour les sapins de Noël

L'Agglomération Cannes Lérins a mis en place un système gratuit de collecte et de recyclage des sapins de Noël. Chaque mois de janvier à Cannes, le service *Allô Mairie +* récupère ainsi les conifères naturels des habitants. Un service pratique, en évitant de se déplacer en déchetterie ; civique, en limitant le nombre de dépôts sauvages sur la voie publique et environnemental, en valorisant ce qui peut l'être plutôt que de le jeter aux ordures ménagères. Une partie des sapins est en effet broyée et réutilisée en paillage par les Espaces verts des communes ou en apport sec pour les sites de compostage collectif. En 2024, 2 448 sapins ont été collectés à Cannes.

SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT

MOBILISER LE PUBLIC

La protection de l'environnement relève aussi de la responsabilité individuelle. Elle nécessite une prise de conscience collective. Pour sensibiliser petits et grands et inciter chacun, scolaires, particuliers ou entreprises, à faire progresser la cause environnementale, la Mairie de Cannes, l'Agglomération Cannes Lérins et leurs partenaires multiplient les initiatives originales et concrètes.










Destination Innovante Durable
FAIRE DE LA FRANCE UNE DESTINATION RESPONSABLE





TOUTES LES GÉNÉRATIONS ENGAGÉES

Journées d'informations, débats, événements en lien avec la nature, challenges, rencontres, concours : la Mairie et l'Intercommunalité, aux côtés d'associations expertes et engagées, travaillent à mobiliser chacun et fédérer les expertises. Objectifs : informer, transmettre, réfléchir, rassembler pour adopter les bons gestes et chercher des solutions.

Protection de la mer : créer pour prendre conscience

Fin 2023, sur une initiative proposée lors du *Climathon 2022* et menée par la Mairie de Cannes en collaboration avec l'Éducation nationale, 39 classes de quatorze établissements scolaires cannois ont participé au concours *Dessine-moi un avaloir* sur le thème *Ici commence la mer*. Ce projet, inscrit dans la démarche 100 % Éducation Artistique et Culturelle, avait pour objectif de sensibiliser à la préservation de la Méditerranée et faire prendre conscience aux enfants, comme aux passants, que tout déchet jeté dans les avaloirs finit à la mer. Les meilleurs dessins de chaque école – élus par le public en février 2024 – ont ensuite été peints autour d'un avaloir situé devant les établissements participants, comme l'école Les Mûriers (Photo ci-dessus). Les photos des quinze fresques lauréates ont enfin été présentées à la médiathèque Ranguin via l'exposition *Les Avaloirs peints de Cannes* entre septembre et octobre 2024. La même année en février et mars, une centaine d'enfants et jeunes Cannois ont pris part à la grande opération nationale *La Mer en débat* lancée par la Commission nationale du Débat public à travers la réalisation d'une *Fresque de la mer*. Cette intervention de grande envergure a été menée par le CPIE îles de Lérins Pays d'Azur, en partenariat avec la Mairie de Cannes, dans plusieurs structures jeunesses cannoises, comme la MJC Giaume (photo ci-contre). Cette démarche participative motivante avait pour but d'inciter les nouvelles générations à respecter l'environnement marin et à proposer des solutions pour sa protection.





Climathon : 24h chrono pour sauver la planète

Challenge international auquel participent chaque année une centaine de villes, le *Climathon* réunit entrepreneurs, scientifiques, étudiants, élus et citoyens d'une ville ou d'un territoire pour élaborer des solutions nouvelles face à une problématique climat locale. Durant 24h, les participants réfléchissent par équipes d'une dizaine de personnes maximum, puis défendent leur concept sous un format de pitch. Les projets issus du *Climathon* sont ensuite étudiés pour un déploiement à l'échelle locale. Les 12 et 13 novembre 2024, la 7e édition cannoise avait pour thématique le tourisme durable.







Une *Force locale décarbonée* pour conjuguer les expériences

Afin d'engager pleinement les acteurs socio-économiques du bassin de vie cannois dans le défi de l'énergie décarbonée, l'Agglomération Cannes Lérins a mis en place, en mars 2023, à l'initiative de David Lisnard, une *Force locale décarbonée*. Elle rassemble des représentants des secteurs public et privé – entrepreneurs, aménageurs, promoteurs, bailleurs sociaux, scientifiques, associations, professionnels du transport, de logistique urbaine ou encore institutionnels – dans le but de favoriser le partage d'expériences et d'idées nouvelles pour réduire l'empreinte carbone des activités locales. Se réunissant plusieurs fois par an, ce groupe de travail peut ainsi partager initiatives, actions et expérimentations à mener ou déjà mises en place. Le 19 septembre 2024, les membres ont ainsi pu suivre un rappel des objectifs du *Plan Climat Air Énergie Territorial* – diminution de – 40 % des émissions de gaz à effet de serre et – 31 % de consommation énergétique finale d'ici 2030 par rapport à 2012 – avant de prendre connaissance des dernières actions entreprises par l'Intercommunalité en faveur de l'environnement et notamment la valorisation des biodéchets avec l'installation dans les rues de points d'apports volontaires (voir page 63).

Les élèves cannois célèbrent l'environnement

Chaque année, les écoliers cannois participent à la *Journée mondiale de l'environnement* leur permettant, grâce notamment à l'intervention de partenaires associatifs en collaboration avec la Mairie de Cannes – Méditerranée 2000, CPIE îles de Lérins Pays d'Azur, Conseil Scientifique des îles de Lérins (CSIL), NaturDive, l'Office National des Forêts, etc. –, de participer à des ateliers sur la protection de la nature. Le 6 juin 2025, la 36e édition a ainsi permis de rassembler douze classes des écoles cannoises, du CE2 ou CM1, soit environ 300 élèves, sur l'île Sainte-Marguerite. L'objectif : leur faire découvrir les richesses naturelles du site et les sensibiliser à l'écologie et à la protection de la biodiversité.



Accélérateur de solutions climat : aider les start-up qui s'engagent

Dénicher et soutenir des projets audacieux de start-up et PME pouvant accompagner les collectivités face aux défis climatiques et environnementaux : c'est l'objectif de l'*Accélérateur de solutions climat* dont la 4e édition a été lancée le 6 mars dernier par l'Agglomération Cannes Lérins au Campus universitaire *Georges Méliès*, en partenariat avec *Creative Minds Consulting*. Les entreprises candidates sont sélectionnées dans l'une des nombreuses thématiques, comme la préservation de la Méditerranée, l'énergie 100 % bas-carbone, le transport durable ou encore l'agriculture et l'alimentation. Les lauréats bénéficient ensuite de sessions individualisées d'accompagnement avec des experts pour les aider à développer leurs solutions.

> *« L'idée de créer la Force Locale Décarbonée est venue de rencontres avec des professionnels. […] C'est une manière de lancer un élan collectif. Nous croyons à la fertilisation croisée entre privé et public.* DL



La Basse vallée de la Siagne vedette de Cannes Champêtre



Organisé par la Mairie de Cannes, *Cannes Champêtre* est le rendez-vous incontournable de tous les amoureux de la nature de l'ouest cannois et surtout la célébration du site de la Basse vallée de la Siagne et des producteurs qui y sont installés (voir pages 48-49). Ce 15 juin, la 8e édition, pour la première fois en partenariat avec la Fête des Jeunes Agriculteurs des Alpes-Maritimes, à l'ombre bucolique de Marcel Pagnol en cette année anniversaire, promettait davantage de stands, d'animations, d'agriculteurs locaux, d'espaces de restauration et un marché paysan beaucoup plus gros et diversifié… Pour un rendez-vous plus festif et agricole que jamais !



> *Transmettre aux enfants dès le plus jeune âge le respect de la nature et du civisme, c'est former les citoyens respectueux de demain.* DL

La Croix-des-Gardes en fête

Chaque année, afin de valoriser le parc forestier de la Croix-des-Gardes, poumon vert de la ville sanctuarisé par la Mairie de Cannes (voir aussi page 46), cette dernière organise la *Grande Fête de la Croix-des-Gardes*. Le 2 février dernier, c'est Marcel Pagnol qui était à l'honneur de la 8e édition, dans le cadre des nombreux rendez-vous culturels, événementiels et intergénérationnels donnés en hommage à l'auteur provençal par la municipalité entre 2024 et 2025. Les Cannois étaient ainsi invités à s'immerger, en pleine nature, dans le monde du grand écrivain et cinéaste et à découvrir ou redécouvrir ce site préservé, écrin de verdure cannois, dans une ambiance pagnolesque.



Les lycéens relèvent le défi des *Olympiades environnementales*

Année olympique oblige, le 19 octobre 2024, l'île Sainte-Marguerite s'est transformée en un terrain de jeu pour 82 lycéens à l'occasion des *Olympiades environnementales* orchestrées par l'association Sursis-TeRRe, avec le soutien de la Mairie de Cannes. Ces épreuves inter-lycées cannois visaient à sensibiliser les jeunes aux enjeux climatiques et les invitaient à réfléchir pour mieux passer à l'action autour d'un jeu de piste – mêlant défis physiques et questions environnementales – et à réaliser une fresque du climat collaborative.

Des *Semaines* dédiées à l'environnement

Chaque année, la municipalité et ses partenaires déclinent les *Semaines européennes du développement durable et de la mobilité* à Cannes. Ainsi, du 13 septembre au 12 octobre 2024, la Mairie a mis à l'honneur la préservation de l'environnement, à travers un mois d'animations, de projections, de balades découvertes et visites guidées, sans oublier deux expositions et pas moins de 21 autres événements accessibles gratuitement au public. Autre événement annuel organisé par la Ville de Cannes, en partenariat avec le Conservatoire du littoral et l'Office National des Forêts : la *Semaine de l'arbre*. Du 18 au 22 novembre 2024, celle-ci a ainsi réuni, sur l'île Sainte-Marguerite, 264 écoliers de douze classes de sept écoles cannoises, du CP au CE2, autour d'animations en plein air visant à les sensibiliser au patrimoine naturel forestier de Cannes et au rôle des arbres. Enfin, chaque année en novembre, dans le cadre de la *Semaine européenne de la réduction des déchets*, la municipalité propose des animations gratuites pour aider à changer les habitudes et découvrir de nouveaux gestes afin de protéger l'environnement et faire des économies.



La tournée pédagogique *Protéger l'océan, ça s'apprend* fait escale à Cannes

Du 27 au 30 mai dernier, le Vieux Port de Cannes a accueilli le bateau de la 8e édition de la tournée pédagogique *Protéger l'océan, ça s'apprend*, organisée par l'association Expédition 7e Continent et *Citeo* – une entreprise à mission engagée dans la réduction de l'impact environnemental des emballages et papiers déjà partenaire de la Mairie de Cannes pour la gestion des déchets abandonnés diffus (voir page 61). L'objectif de l'opération, qui se présente sous la forme d'une goélette proposant à son bord des ateliers ludiques et pédagogiques, est de sensibiliser au tri et aux éco-gestes, véritables remparts contre la pollution marine. Ainsi, le grand public et les scolaires, du CE1 à la 3e, ont pris part à un parcours pratique alliant constat et solutions sur cette problématique.



FIFES : un festival écologique et social

Organisé en partenariat avec la Mairie de Cannes, le Festival du Film Écologique et Social (FIFES), qui a rassemblé plus de 15 000 participants depuis sa création, met à l'honneur dans toute la ville des initiatives venues du monde entier à travers projections, conférences, ateliers et spectacles. Du 27 mai au 1er juin derniers, la 5e édition avait pour thème *L'eau dans tous ses états, des rivières aux océans*.





Des rendez-vous éco-citoyens toute l'année

La Mairie de Cannes déploie avec ses partenaires plusieurs actions annuelles de sensibilisation en faveur de l'éco-citoyenneté. Outre la *Grande Fête de la Croix-des-Gardes* en février (voir page 68) ou *Cannes Champêtre* en juin (voir page 67), c'est notamment le cas en mai des journées *Pelagos* durant lesquelles la municipalité mobilise les écoliers cannois autour de la préservation des mamifères marins. En avril, c'est au tour de *Flore Passion* qui accueille de nombreux exposants et promeut la protection des végétaux, pour une meilleure qualité de vie, tandis qu'en septembre, *Nettoyons la nature* permet le nettoyage annuel d'une zone remarquable de la commune avec des bénévoles. Enfin, deux manifestations estivales, organisées en partenariat avec les associations Méditerranée 2000 et CPIE îles de Lérins Pays d'Azur, permettent d'aller à la rencontre des Cannois et vacanciers. *Inf'eau mer*, via des stands sur les plages cannoises, cherche à faire évoluer les comportements des usagers sur ces dernières ; tandis qu'*Éco-gestes* sensibilise les vacanciers naviguant dans la baie de Cannes aux bons gestes à adopter en mer (voir page 17).



Tous déguisés contre les déchets

Le 16 mars 2024, le SMED (Syndicat mixte d'élimination des déchets), en partenariat avec les associations Méditerranée 2000 et le CPIE îles de Lérins Pays d'Azur, a organisé la 2e édition du *Carnaval Zéro Déchet*, aux espaces Mimont, dans le quartier République. Une cinquantaine d'enfants et parents s'est retrouvée pour ce moment récréatif et instructif gratuit destiné à sensibiliser les 3/14 ans au recyclage et à la réduction des déchets, à travers des quiz, jeux, lectures de contes et théâtre participatif.



Rappeler les consignes de tri

L'Agglomération Cannes Lérins, en charge de la collecte, rappelle régulièrement les consignes à respecter pour un tri efficace : les bacs jaunes sont ainsi réservés aux papiers et emballages ménagers tels que cartons, briques alimentaires emballages alimentaires métalliques, en acier et en aluminium. À noter également que s'ils contiennent d'autres déchets ou sont opaques, les sacs ne peuvent pas être traités par le centre de tri et rejoignent donc les ordures ménagères. De la même manière, les bennes non-conformes sont refusées, ce qui représente un coût supplémentaire pour l'Agglomération.

Palmes du civisme pour Cannois exemplaires

Imaginées en 2017 par David Lisnard, soucieux d'encourager un nouvel élan civique en complément de la lutte contre les incivilités, les *Palmes du civisme* récompensent des comportements exemplaires en mettant en lumière des initiatives concrètes, responsables et remarquables, menées au service de l'intérêt général. Depuis le lancement de cette initiative, une quarantaine de Cannois, âgés de 6 à 80 ans, ont ainsi été honorés par le Maire de Cannes pour leur engagement. Ces bienfaiteurs seront célébrés cet été à travers une exposition gratuite en plein air sur les Allées de la Liberté.

Sensibiliser au civisme à tout âge

La Mairie de Cannes développe une large palette d'actions pour promouvoir le civisme auprès de tous les publics, notamment les plus jeunes (voir aussi page 61). Ainsi, en 2023, un *Passeport du civisme* a été édité à destination de l'ensemble des élèves de CM1-CM2 – après un premier lancement en 2019. Au total depuis 2018, 2 100 enfants ont été concernés par ce dispositif qui a fait suite à la parution du *Guide du civisme* pour tous, dès 2017. Dans le magazine municipal *Cannes Soleil*, une rubrique mensuelle, *Cannes contre l'incivisme*, valorise également les bonnes pratiques locales. Enfin, la police municipale mène aussi une sensibilisation au civisme à travers notamment l'action de son unité de prévention. Ainsi, sur l'année 2024, 9 102 enfants et adultes ont été sensibilisés au civisme et à la citoyenneté lors de 373 interventions.



AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME MARIN AVEC L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL


Les enfants conjuguent étude du milieu naturel marin sur leur Aire Marine...

Soutenues par la Mairie de Cannes, accompagnées par le tissu associatif, les aires éducatives cannoises offrent aux enfants une expérience environnementale exceptionnelle. À l'Aire Marine Éducative du Mouré Rouge, les écoliers de Marcel Pagnol plongent ainsi au cœur de l'écosystème marin. Un projet pédagogique et éco-citoyen mené avec l'appui scientifique de l'association NaturDive.


... et activités pédagogiques réalisées en classe autour de la mer.



Chaque année, via « leur » Aire Marine Éducative, les élèves de CM1 et CM2 de Marcel Pagnol découvrent les richesses du Mouré Rouge, tout en menant des actions concrètes pour le milieu marin : « *Nous partons de leurs idées*, explique l'enseignante Cristelle Texier. *Chaque nouvelle classe suit d'abord un protocole d'observation pour dresser un état des lieux, dégager des problématiques et imaginer des actions : mesure et ramassage des déchets, suivi de l'évolution de la banquette de posidonie, expositions...* » Cette année, deux projets phares ont été encouragés par la Ville de Cannes : la réalisation de panneaux d'information pour créer un sentier sous-marin et une proposition de loi visant à lutter contre la pollution sonore marine, présentée au Parlement des enfants. « *La classe a reçu le 3 avril dernier le Maire David Lisnard, la Députée Alexandra Martin et l'Inspecteur d'Académie Laurent Le Mercier. Les élèves ont échangé avec eux sur leur Proposition de Loi et présenté leur sentier sous-marin. La Mairie a validé l'idée et étudie actuellement la faisabilité du projet.* » Les élèves ont aussi remporté un prix au concours *Oceano pour tous*, dédié à la préservation des océans.

> ***Leur projet de sentier marin est remarquable, nous sommes fiers de le soutenir.*** DL

Des porte-paroles de la nature

« Les élèves se retrouvent sous les projecteurs. Ils présentent leurs projets aux adultes, ils l'argumentent... Ils prennent conscience qu'en se retroussant les manches, ils peuvent accomplir de grandes choses. » Une mise en lumière qui stimule leur confiance. *« Avant ce projet, je ne pensais pas qu'on était capable nous aussi de faire changer les choses pour l'environnement »*, témoignait une élève. *« Au-delà de l'aspect scientifique et environnemental, l'AME touche de multiples disciplines : éducation civique et morale, activité artistique avec les expositions photo, expression orale avec la prise de parole en public, travail en équipe... »*, précise Cristelle Texier. Des savoirs variés, pour relever les défis de demain, tant sur le plan personnel que pour la préservation de notre planète.

Aires éducatives : à l'école de la nature

Une Aire Marine Éducative (AME) ou une Aire Terrestre Éducative (ATE) est une zone de petite taille gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école élémentaire suivant des principes définis par une charte écocitoyenne. À Cannes, trois zones d'étude ont été adoptées par les écoliers en fonction de leurs richesses naturelles et de leur potentiel pédagogique. L'AME du Mouré Rouge, gérée par l'école Marcel Pagnol et l'association NaturDive, offre une diversité entre activités nautiques, plage à Posidonies et enrochements. L'AME de l'île Sainte-Marguerite se distingue par sa biodiversité marine et terrestre, son patrimoine historique et sa zone *Natura 2000*. Elle est gérée par l'école Eugène Vial avec l'appui du CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur. Enfin, l'ATE de la Basse vallée de la Siagne, gérée par l'école Marcel Pagnol avec l'expertise du CPIE, offre une biodiversité exceptionnelle, mêlant bois classé, agriculture et espaces verts.

UN PETIT GESTE ?
NON !
De GROSSES conséquences !



PLAN anti incivisme
#MairiedeCannes

JETER UNE LINGETTE DANS LES TOILETTES, C'EST :

OBSTRUER les canalisations	**+ CHER** pour les contribuables	**POLLUER** la Méditerranée

CANNES
CÔTE d'AZUR
FRANCE

LE RESPECT,
C'EST PROPRE À CANNES

cannes.com



Mairie de Cannes - Communication - Avril 2024

PLAN anti incivisme
#MairiedeCannes

LE CIVISME, C'EST MON QUOTIDIEN

BEING A GOOD CITIZEN IS PART OF MY EVERYDAY LIFE
IL SENSO CIVICO FA PARTE DELLA MIA QUOTIDIANITÀ

La ville est notre espace de vie, **respectons-le**

The city is the place where we live, ***let's respect it***
La città è il posto in cui viviamo, ***rispettiamola***

CANNES
CÔTE d'AZUR
FRANCE